

7 JOURS

L'ÉCO DE LA BRETAGNE

TRANSITIONS PRO BRETAGNE

Pari gagnant
pour 2 700 salariés
(accompagnés)

FONDERIE AFC REDON

Diversification
dans l'éolien

N°5225

2 €
13 avril 2024
7jours.fr

**Damien
Harlé**

associé groupe Carboman

**Jean-Denis
Bargibant**

associé groupe Carboman

Multiplast
Groupe Carboman

Les orfèvres
du composite

**Yann
Penfornis**

associé groupe Carboman



22



29

Bretagne p/04

- La reconversion professionnelle, avec Transitions Pro Bretagne
 - Partenariat Région/Armée
 - En Bref : Banque de France
- Le financement Crowdfunding

Ille-et-Vilaine p/10

- La fonderie AFC à Redon
 - Carnet : groupe Giboire
- En Bref : Beaumanoir ; Provectio ; Eurorennes
 - Projet Movies du groupe Réalités
 - Moovency au Deeptech Tour
- Bâtiment : marchés publics / marchés privés

7 JOURS - L'éco de la Bretagne ; N° 5225 ; ÉDITÉ PAR « 7Jours » SAS au capital de 54 000 € ;
SIÈGE SOCIAL : 1 rue la Chalotais, 35000 RENNES ; **TÉL.** 02 99 79 39 09 - www.7jours.fr ; **ADRESSE POSTALE** : BP 8033 35103 RENNES Cedex 3.
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Guillaume LALAU **DIRECTRICE** : Olivia CLAUDEVILLE
RÉDACTRICE EN CHEF : Laora MAUDIEU ; **JOURNALISTES** : Djamel BENTALEB, Suzanne BRUNEAU, Sarah SEDRAOUI
ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO : Gwénaëlle DE CARNÉ
RESPONSABLE DES CONTENUS DIGITAUX : Karine BARBÉ ; **DIRECTION ARTISTIQUE** : David PEYS ; **MAQUETTISTE / GRAPHISTE** : Steven ISRAEL
PUBLICITÉ : Olivia CLAUDEVILLE ; **ANNONCES LÉGALES & ABONNEMENTS** : Angélique AUBRY, Gwénaëlle MOURIÈRE

Nous contacter : **Rédaction** : redaction@7jours.fr ; **Annonces légales** : annoncelegale@7jours.fr ; **Publicité** : publicite@7jours.fr ; **Direction** : contact@7jours.fr

N° CPPAP 0226 1 83943 / ISSN 2025-6078 / RCS Rennes 589 200 344

IMPRESSION : Corlet Imprimeur, 14110 Condé-sur-Noireau ; Dépôt légal à parution **HEBDOMADAIRE** : Parution le samedi

PRIX DE VENTE UNITAIRE : 2 € **ABONNEMENT 1 AN** : 69 € (TVA incluse) : couplage journal + site internet. Membre de RésoHebdoEco.



SOMMAIRE

©Sylvain Manguy Photographie



Morbihan p/18

- Atelier RH avec BDO au Vipe
- Carnet : aéroport de Lorient
- Le Morbihan actif sur le handisport
- En Bref : Ecritel ; Tricot ; Breizh Ressources

Grand Format p/22

- Entretien avec Yann Penfornis, directeur général de Multiplast, chantier naval vannetais du groupe Carboman

Art de Vivre p/28

- Festival Étonnants Voyageurs à Saint-Malo
- Soirée inspirante de l'association 60 000 Rebonds
- Exposition *Mourir, quelle histoire !* au Musée de Bretagne

Annonces légales p/33



Reconversion
professionnelle

Pari gagnant

Par Suzanne Bruneau

1 000 dossiers de "Transition Professionnelle" auxquels s'ajoutent plus de 1 000 autres dossiers "Démission-Reconversion" : en 2023, les **Bretons** ont été nombreux à se lancer dans une reconversion professionnelle. Que ce soit pour répondre à l'évolution des besoins du marché du travail, pour explorer de nouvelles envies ou pour embrasser un mode de vie différent. Et 88 % sont satisfaits de leurs nouvelles conditions de travail.

Une tendance en hausse

L'association Transitions Pro Bretagne (ex-Fongecif Bretagne) a accompagné 2 700 salariés dans leur reconversion professionnelle en 2023. Un chiffre en hausse de +17 % par rapport à 2022. « *Le dispositif se fait de mieux en mieux connaître. Les personnes ont envie de mobilité et les financements augmentent* », constate Emmanuelle Denoual, la vice-présidente (FO) de Transitions Pro Bretagne, également conseillère emploi chez France Travail (bassin lorientais). « *Vouloir ou devoir changer de métier est une constante. Pour des raisons de santé, d'usure, pour suivre un conjoint, les salariés ont toujours changé d'orientation. Je ne suis pas persuadé que le Covid ait eu un impact si fort que cela* », commente Patrick Lescop, président de Transitions Pro Bretagne, représentant du Medef et ancien

entrepreneur du bâtiment Roscoff. Cette structure paritaire régionale interprofessionnelle, créée en 2020, propose, aux salariés du privé, un accompagnement financier dans leurs projets de reconversion professionnelle, grâce à ses nombreux dispositifs. Les dix-huit structures nationales du réseau national des Transitions Pro ont suivi plus de 60 000 dossiers de reconversion professionnelle (soit +7 % en un an). Transitions Pro Bretagne vient, par ailleurs, de signer une nouvelle convention d'objectifs et de moyens avec la Dreets (Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités).



Emmanuelle Denoual, vice-présidente,
et Patrick Lescop, président de Transitions Pro Bretagne



Les dispositifs

En Bretagne :

996 dossiers de Projet de Transition Professionnelle (PTP) pris en charge (+9% de dossiers acceptés par rapport à 2022) ; 1105 dossiers de Démission-Reconversion acceptés (+18% vs 2022) ; 169 projets de VAE (Validation des acquis de l'expérience) ; 375 certificats CléA délivrés (+8% vs 2022)

D'après la synthèse de l'Observatoire des Transitions Professionnelles, éditée en octobre 2023, les salariés bretons ayant bénéficié du dispositif PTP, et ayant conclu leur formation en 2022, sont 93% à avoir déjà réalisé leur projet ou à poursuivre leur reconversion. 71% occupent un nouveau poste en lien avec la formation qu'ils ont suivie, dans la grande majorité à temps complet (93%). Ils sont 99% à être prêts à recommander la démarche à un proche. 88% déclarent que leurs conditions de travail se sont améliorées. Les bénéficiaires du dispositif Démission-Reconversion sont, quant à eux, plus de 94% à avoir immatriculé leur entreprise.

Les profils

Pour Valérie Rabaey, directrice de Transitions Pro, « ce qui frappe, c'est la diversité des profils et des projets. Des salariés de l'agroalimentaire ou du bâtiment qui, pour des questions d'usure, se dirigent vers des professions plus statiques. A contrario, des métiers moins physiques, mais dans lesquels des sala-

riés peuvent se sentir usés intellectuellement, vont se tourner vers des reconversions dans le milieu agricole ou autre. Aussi, des envies d'évolution professionnelle avec remise à niveau ». Patrick Lescop, constate également, particulièrement chez les plus jeunes, la tendance à se dire « j'ai envie de faire ça », il n'y a pas de réel plan de carrière. »

Pourquoi les employeurs accompagneraient une reconversion ?

Dans le cas où le salarié reste dans la société, les représentants de Transitions Pro y voient un signal positif, « l'entreprise intéresse et agrège de nouvelles compétences sans avoir à entamer de démarches de recrutement, qui peuvent être longues et risquées ». Lorsque la reconversion est synonyme de départ,

« les employeurs n'ont aucune raison d'aller contre cela, indique Valérie Rabaey. Notre rôle est de les renseigner si besoin. L'an passé, sur tous nos dossiers, nous avons seulement dû appeler deux employeurs. » Faire le choix de l'accompagnement limite également les risques de conflits.

Valérie Rabaey, directrice de Transitions Pro Bretagne



Vas-y!

La Région signe un partenariat avec le ministère des Armées

Début avril, une convention "armées - territoire" entre le ministère et la région **Bretagne** a été signée. Celle-ci est essentiellement axée sur des enjeux de développement économiques partagés et permettra de renforcer la contribution du territoire breton aux défis de la souveraineté et de la sécurité nationales.



Loïc Chesnais-Girard, président de la Région Bretagne et Sébastien Lecornu, ministre des Armées

Le président du conseil régional, Loïc Chesnais-Girard, a signé, début avril, une convention de partenariat avec le ministre des Armées, Sébastien Lecornu. La convention poursuit quatre objectifs majeurs :

- Conforter l'ancrage des activités militaires en Bretagne en développant des partenariats avec l'ensemble de l'écosystème régional, en vue de faciliter leurs activités (sous-traitance, recherche et innovation, ressources humaines).
- Soutenir les acteurs locaux de la Base industrielle et technologique de défense (BITD), en développant toutes formes

de partenariats leur permettant de renforcer leurs activités.

- Renforcer l'engagement de la Bretagne comme acteur majeur de la cyberdéfense et de la cybersécurité, en cohérence avec la Loi de programmation militaire 2024-2030. Ainsi, une nouvelle impulsion sera donnée au Pôle d'excellence cyber (PEC), créé en 2014 à Rennes, et un partenariat stratégique autour des enjeux de l'intelligence artificielle sera développé.
- Renforcer la cohésion nationale autour des forces armées : attractivité de la région pour les personnels du ministère ; promotion de l'esprit de défense dans la

Région (réserve opérationnelle, réserve citoyenne, lien avec la jeunesse, etc.). « La signature de cette convention renforce, encore une fois, le lien entre la Bretagne et les Armées. Cyber, intelligence artificielle, quantique, bases militaires, industries de défense... La Bretagne contribue activement à l'autonomie stratégique de la France et de l'Europe », évoquait Loïc Chesnais-Girard.

IA de Défense

La Région rappelle par ailleurs l'arrivée de l'AMIAD (Agence ministérielle pour l'IA de défense) à Bruz, près de Rennes, démontrant « que l'avenir de l'intelligence artificielle pour les armées passe par la Bretagne ». En effet, le ministre des Armées a annoncé, courant mars, la création de cette agence AMIAD avant l'été, dont le volet "recherche" sera basé sur le site de l'École polytechnique en région parisienne, et le volet "production" sera installé sur le site de la DGA MI à Bruz avec, à terme, 300 personnes, dont de nombreux chercheurs.

L'IA de défense sera aussi au cœur du Campus Cyber régional (lancé le 26 avril prochain), et de l'European Cyber Week (19-21 novembre à Rennes).

Pour rappel, la loi de finances pour 2024 consacre 130 millions d'euros à l'IA de défense. Un budget qui sera doublé d'ici à la fin de la loi de programmation militaire 2024-2030, qui prévoit un total de 2 milliards d'euros dédiés au domaine. En 2026, près de 800 personnes travailleront sur l'IA au ministère des Armées.

La Banque de France lance un site pour les chefs d'entreprise

Hervé Mattéi, directeur de La Banque de France en Bretagne, a présenté le nouveau site à destination des dirigeants qui regroupent l'essentiel des informations de la Banque de France susceptibles de les intéresser. Les chefs d'entreprise peuvent accéder à la cotation de leur entreprise - 20 000 entreprises concernées en Bretagne -, visualiser leurs indicateurs clés (variation de leur chiffre d'affaires, résultat net, endettement, capacité de remboursement...), bénéficier d'une comparaison sectorielle complète et retrouver leurs courriers de la Banque de France dématérialisés. La prise de contact avec l'institution leur est également facilitée. L'espace met aussi à disposition le diagnostic économique et financier gratuit Opale (Outil de positionnement et d'analyse en ligne des entreprises), pour aider à la gestion et la prise de décisions. Quasiment 1 000 dirigeants bretons ont déjà créé leur compte.
dirigeant.banque-france.fr

Hervé Mattéi,
directeur régional de
la Banque de France

©Banque de France



LES NOUVELLES INSTALLATIONS DE GIBOIRE COMMERCE

ARCHIVES. : ouverture d'une boutique de baskets en dépôt-vente rue Victor Hugo

“

Nous sommes deux passionnés du basketball et de son univers. C'est pour cela que depuis plusieurs années nous n'avons rien lâché pour réussir à vendre, en occasion et en neuf, des produits qui font rêver. Notre première boutique était éloignée des centres-villes, puis nous avons parié sur le centre Rennes. C'est donc une fierté d'être aujourd'hui dans les rues Tronjolly (boutique Coptasneaker) et Victor Hugo (boutique Archives.) pour répondre aux personnes qui nous suivent depuis les débuts. Notre conseiller Giboire a su cibler notre besoin et cet emplacement stratégique est une belle opportunité.” Maxime CARLO, codirigeant.

Une seconde boutique pour la seconde main

Jordan, New-Balance, Nike ou encore Yeezy, autant de marques bien connues des adeptes de ces baskets mythiques. Si le nom de l'entreprise évolue selon la cible, la marchandise de la rue Victor Hugo correspond aux aspirations du moment et à la dynamique des deux dirigeants, Maxime CARLO et Sinclair MAURIER.



Archives. - 11 rue Victor Hugo
Ouvert du mardi au samedi | 09h -19h



EUROCAVE : l'expertise de la conservation du vin s'installe à Ascension Paysagère

“

Grâce à son agencement atypique, ce nouveau showroom rue de Lorient valorise la marque et propose une expérience client plus immersive. Meilleure visibilité, quartier dynamique, espace plus grand, cette cellule couvre l'ensemble de mes critères et va répondre aux enjeux de l'entreprise. Aujourd'hui, les caves s'intègrent parfaitement dans nos espaces de vie et de façon très harmonieuse, c'est pour cela que l'espace pour le montrer est primordial. Avoir un local commercial de qualité est un gage de réussite pour notre activité. ”
Denis DESILLES, Directeur du magasin.

3 Esplanade Julie Rose Calvé
Ouvert du mardi au samedi
10h-12h30 / 14h-18h30

Un produit de qualité, aussi pratique qu'esthétique
EuroCave est l'unique fabricant de caves à vin à concevoir et à fabriquer ses produits en France, un parti-pris récompensé par les labels "Origine France Garantie" et "Entreprise du Patrimoine Vivant".



Contactez Agnès LEGROS, Marie FAURE et Pauline PATUREL
GIBOIRE COMMERCE ■ 02 23 42 43 44 ■ giboire.com

Financement d'entreprise La dynamique bretonne du crowdfunding

Par Suzanne Bruneau

Depuis quelques mois, l'agrément européen de PSFP* est mis en place par les autorités afin de réguler le marché des plateformes de crowdfunding. Parmi les 50 françaises agréées par l'Autorité des marchés financiers (AMF), figurent trois plateformes **bretonnes** de financement d'entreprise, toutes basées à Rennes : myOptions, GwenneG et Soul Invest. Rennes est ainsi l'une des villes les mieux représentées de cette liste, après Paris.

*PSFP : Prestataire de services de financement participatif

Lucile Bunouf et Stéphane Bunouf, cofondateurs d'Asteryos



my Options : 30 millions d'euros collectés

Cette plateforme fait partie du groupe Asteryos, créé par Stéphane et Lucile Bunouf, qui intervient auprès des entreprises pour le financement de l'innovation. « Nous proposons des projets recherchant généralement entre 200 000 euros et 1 million d'euros. Depuis sa création en 2016, myOptions a financé plus de 100 projets et collecté près de 30 millions d'euros. En ce début d'année, nous avons par exemple accueilli l'entreprise rennaise Flycup, qui est passée dans l'émission "Qui veut être mon associé ?" sur M6 en janvier », rappelle un représentant d'Asteryos.

Les chiffres nationaux

En février, l'association de référence du secteur Financement participatif France (FPF) et le cabinet Mazars ont publié le baromètre du Crowdfunding 2023. Pour la deuxième année consécutive, le crowdfunding dépasse les 2 milliards d'euros collectés par les plateformes. Depuis 2015, les chiffres ont été multipliés par douze, cumulant ainsi plus de 9 milliards d'euros, tout modèle confondu (don, prêt, investissement). Le crowdfunding s'est fait une place en tant que solution de financement pour les entreprises et outil de diversification pour les investisseurs des plateformes. Malgré une très légère baisse du montant collecté entre 2022 et 2023, le nombre de projets a, lui, progressé de 31 %, pour atteindre 157 535 projets. Ce sont plus de 3 millions de Français qui ont participé à un projet en crowdfunding.



Matthieu Jarry,
fondateur de The Moon Venture



GwenneG : 85 millions d'euros

Avec, à sa tête, Karim Essemiani, GwenneG sélectionne des sociétés dont le siège social se situe dans le Grand Ouest et qui recherchent entre 100 000 et 5 millions d'euros. 112 projets ont été financés depuis 2015, année de création, pour un montant avoisinant les 85 millions d'euros. GwenneG a accompagné des entreprises bien connues des Bretons, telles que Algolesko, Vinpai, Frigo Magic, Self Signal ou encore Ty Gwenn. La plateforme finance aussi des projets grâce aux obligations vertes, outils financiers avec des critères environnementaux, à l'instar de la centrale solaire de Bruz Pont-Péan (35), à hauteur d'1 million d'euros.



Soul Invest : 2,5 millions d'euros

Émanation de The Moon Venture, la plateforme de crowdequity sélectionne des start-up à forte croissance - au moins 1 million d'euros de chiffre d'affaires durant les douze derniers mois - et dont le projet "impacte la société de façon durable". Les projets financés : Elmut, nourriture pour chiens et chats, 341 000 euros financés / StackInSat, plan d'épargne bitcoin, 1 million d'euros financé / Fava, protections hygiéniques bios, 370 000 euros financés / Buldi, configurateur de projets immobiliers, 220 000 euros financés / Dipeeo, logiciel SaaS qui automatise le RGPD, 325 000 euros levés.

Le PSFP, une protection pour l'investisseur particulier

L'agrément de Produits et services financiers personnalisés (PSFP) est une certification délivrée par l'Autorité européenne des marchés financiers (AMF). Les produits financiers doivent répondre à des critères de conception, distribution et suivi établis au niveau européen pour garantir la protection des investisseurs et harmoniser les pratiques. L'objectif est de renforcer la confiance dans le financement participatif et de veiller à une concurrence équitable sur les marchés financiers, réduisant les risques.

Cette régulation impose aux plateformes des vigilances telles qu'« une communication extrêmement normée. Nous devons rappeler régulièrement les risques liés à l'investissement dans une start-up, notamment le risque d'illiquidité et de perte en capital, détaille François de Laubier, directeur analyse financière et conformité de Soul Invest. Aussi, la rigueur de l'analyse tant du secteur, du business model et des équipes. Le Curriculum Vitæ des membres de l'équipe est soumis à l'AMF pour validation des compétences et de l'expérience. Enfin, le contrôle du process durant la levée pour valider les étapes d'inscription, de versement des fonds, puis de souscription des investisseurs. Nous avons l'obligation de faire appel à un établissement de paiement pour gérer les flux et héberger les fonds collectés, ce qui garantit qu'ils reviendront aux investisseurs si l'opération ne se réalise finalement pas. Cela garantit aussi la provenance des fonds via des procédures d'identification de flux suspects, liés au blanchiment d'argent, par exemple ».

AFC Redon « Réindustrialiser est nécessaire »

Par Sarah Sedraoui

Fonderie historique de **Redon**, dont l'activité principale repose sur les pièces mécaniques essentiellement automobiles, AFC se diversifie dans la fabrication de demi-coquilles de protection des câbles sous-marins dans le domaine éolien. Un site emblématique de l'industrie redonnaise, que le président de Région, Loïg Chesnais-Girard, a visité fin mars, pour montrer que la « réindustrialisation est nécessaire ».



L'équipe dirigeante d'AFC Redon ; les représentants de la Région, de l'Agglomération de Redon, de la Ville, et de la société Louis Dreyfus TravOcean

« **L**a ville de Redon s'est construite autour de la fonderie. » Basée près du port de Redon depuis près de 80 ans, la fonderie AFC - groupe La Fonderie Ardennaise, 210 salariés pour 72 millions d'euros de chiffre d'affaires - tourne à plein régime. Entreprise historique dont l'activité repose sur les pièces de sécurité mécanique essentiellement automobiles (une centaine de clients), elle se diversifie aujourd'hui dans l'éolien et doit même refuser des commandes en raison de difficultés de recrutement. « Nos clients sont principalement dans le frein. Cela représente plus de 70% de notre activité », précise ainsi Pascal Pégé, nouveau directeur du site, qui produit près de 30 000 tonnes par an « de fonte à graphite sphéroïdale coulée à 1 500 degrés, qui résiste aux chocs ».

Diversification dans l'éolien

Loin de l'automobile et dans un élan de diversification, AFC fabrique ainsi des pièces (demi-coquilles) de protection des câbles sous-marins pour le domaine éolien. Pour Saint-Nazaire d'abord et, actuellement, pour le parc de Yeu-Noirmoutier, en Vendée. « Les demi-coquilles de protection des câbles sous-marins sont étudiées pour résister à la corrosion et aux chocs sur sols durs », indique Florent Baert, directeur adjoint d'AFC Redon, en lien avec la société Louis Dreyfus TravOcean, chargée de la mise en place des réseaux. Le processus de fabrication est d'ailleurs le même que pour les pièces automobiles : « Nous utilisons du sable qui est pressé avec une plaque modèle. Nous pouvons en produire 300



Les pièces sont fondues à plus de 1 500 degrés.



Un exemple de demi-coquilles de protection des câbles sous-marins dans le domaine éolien.

Usine polluante ?

Les dirigeants d'AFC cherchent à discréditer l'image d'usine polluante. « Nous étions très en avance en optant pour le four de fusion électrique à induction dès 2002, désormais la technologie la plus utilisée », précise Florent Baert. Quelque 20 MWh par an d'électricité sont ainsi utilisés, l'équivalent de la consommation des habitants de Redon. « Dans notre contrat avec EDF, la part d'énergie renouvelable est de 8 à 12 % », indique le responsable. Pour les matériaux, ceux en fonte sont issus « de déchets de l'industrie de la tôle ». Malgré tout, la chaleur produite par la fonderie ne peut, à l'heure actuelle, pas être réutilisée car « la température ne serait pas assez élevée pour chauffer l'eau d'une piscine par exemple », explique Pascal Pégé. Elle est en partie récupérée sur le site pour chauffer le bâtiment administratif.

par heure, 500 avec les nouvelles machines, réutilisables plusieurs fois », poursuit Florent Baert. Après Saint-Nazaire, la production pour le parc d'Yeu a commencé l'été dernier, pour une pose en août 2024 et un total de 315 000 pièces.

Pour ces marchés liés aux énergies renouvelables, « il n'y a pas de régularité comme pour l'automobile, ce sont des contrats spécifiques. Même si nous avons pu bénéficier d'un rythme plus régulier ces dernières années, nous voyons arriver un trou d'air », détaillent les responsables d'AFC.

« La Région pousse pour du contenu local »

La réalisation de ce parc éolien est ainsi « quasi franco-française », selon Florent Baert. Un besoin de « souveraineté qui passe par la réindustrialisation, pour Loïg Chesnais-Girard. La Bretagne a pris conscience que réindustrialiser est nécessaire, importer de l'autre bout du monde ne crée pas notre liberté ».

Une réindustrialisation cependant fragile, qui fait face à un manque de main-d'œuvre et à une nécessité de respecter les priorités écologiques. Pour la fonderie AFC, l'éolien est une activité en croissance mais encore très secondaire : la part de chiffre d'affaires dans le domaine de l'éolien ne dépasse pas encore les 5 %, notamment pour des problématiques de recrutement dans un domaine qui attire peu. « Nous avons un carnet de commandes plus que rempli, les partenariats sont là mais nous n'arrivons pas à recruter », s'inquiète Florent Baert.

« Les citoyens veulent des énergies naturelles renouvelables qui bénéficient à l'activité industrielle du pays. Cette envie est puissante. Il faut que les acteurs français soient sur le coup et que ce ne soient pas des off-shore qui viennent systématiquement prendre la place », termine Loïg Chesnais-Girard.

Carnet



©Giboire

Groupe Giboire

Martin Giboire nommé directeur général du réseau d'agences

Après le départ à la retraite de Patrick Hingant, Martin Giboire, dans le groupe immobilier familial depuis 2013, prend de nouvelles responsabilités. Après des fonctions commerciales au sein des métiers de la gestion locative et d'immobilier d'entreprise, il a été, pendant cinq ans, directeur de l'agence transaction du centre de Rennes. Depuis un an, il occupait la direction du développement du réseau d'agences. Martin Giboire a contribué au développement du réseau dans le Grand Ouest, avec l'ouverture d'une agence de transaction immobilière à Nantes et l'acquisition du cabinet De Baudinière Immobilier, permettant de doubler le portefeuille de lots en syndic. À l'occasion de cette transition, la direction de la holding du groupe (224 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2022 et 260 collaborateurs) sera assurée par François Giboire et Olivier Biancarelli, par ailleurs dirigeants des activités de promotion et d'aménagement. Ils seront épaulés par Nicolas Remaud, secrétaire général, nommé directeur général adjoint de la holding Sofingi.



Open
managers 35
#14

« Bienvenue aux 17 nouveaux arrivants »

Chaque année, les nouveaux dirigeants d'**Ille-et-Vilaine** se retrouvent lors d'une soirée organisée par le Club Bretagne Communication 35 (CBC 35), à l'aide de ses partenaires (Département, CCI, Union des Entreprises, Rennes School of Business, KPMG, La Poste et Enedis). Pour la 14^e édition, début avril, le rendez-vous était organisé à l'École Ferrandi-Campus de Rennes. Dix-sept nouveaux dirigeants ont pu échanger avec les acteurs économiques locaux.



Les dix-sept nouveaux dirigeants lors de la soirée Open Managers 35

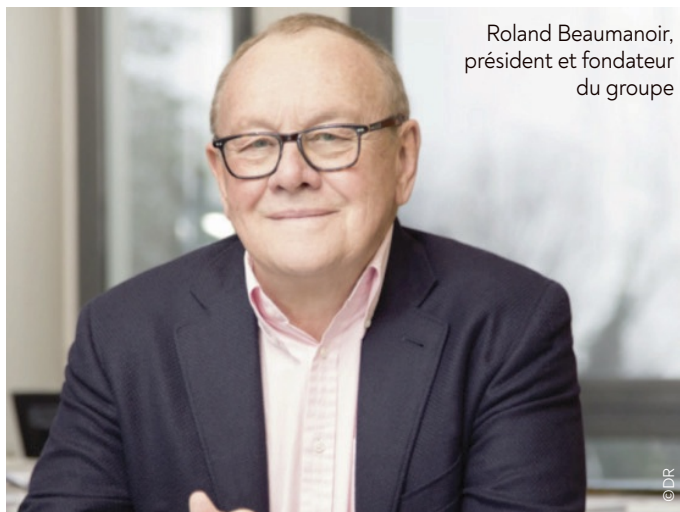
« **U**tiliser les réseaux fait partie des priorités en tant que dirigeant », indiquaient, d'emblée, les responsables de CBC 35, Marie Fillâtre, récemment réélue à la tête du club, et Vincent Simoneaux. Organisée chaque année, la soirée Open Managers est l'occasion pour ces nouveaux dirigeants de se faire un carnet d'adresses. Échanges de cartes de visite, de numéros de téléphone, ou encore rendez-vous pris ont ainsi rythmé la soirée. Chacun des dix-sept nouveaux dirigeants a également pu, cette année, bénéficier d'un parrain (ou marraine), tiré au sort lors de la soirée, pour « développer rapidement un réseau et être accompagné car un dirigeant est souvent seul ».

Ont ainsi été accueillis : **Laurent Sudrat**, nouveau directeur de Thales à Étrelles ; **Arnaud Sorge**, secrétaire général adjoint de

la préfecture ; **Guillaume Roussange**, journaliste correspondant pour *Les Échos* en Bretagne ; **Carole Raimbault**, directrice de l'enseigne Printemps à Rennes ; **Franck Perinet**, directeur général des services au Département ; **Laurent Marc**, directeur général de Cerfrance Brocéliande ; **Romain Le Rol**, directeur général du Mama Shelter à Rennes ; **Julia Le Gougec**, directrice générale adjointe du Centre de lutte contre le cancer Eugène Marquis ; **Pierre Larrey**, secrétaire général de la préfecture ; **Magali Laissac**, directrice développement de l'agence tourisme ; **Julia Lagadec**, directrice générale Espacil Habitat ; **Thierry Heyvang**, directeur Aiguillon Construction ; **Angélique Goodall**, directrice générale de France Travail Bretagne ; **Bertrand de Rambures**, dirigeant Arka Sentinelle Prévention ; **Colette Canciani**, membre du directoire en charge du pôle crédit et secrétariat général Arkea banque ; **Dounia Alno**, directrice communication et marketing de Rennes School of Business ; **Quentin Alligand**, délégué Agefiph Bretagne.

Beaumanoir attend l'avis de l'Autorité de la concurrence

Le groupe malouin Beaumanoir est toujours en négociations exclusives avec le new-yorkais Authentic Brands Group pour le rachat des activités du groupe Boardriders et l'exploitation de ses marques emblématiques en Europe de l'Ouest : Quiksilver, Billabong, Roxy, DC Shoes et Element. Cette proposition d'acquisition est actuellement soumise à la consultation de l'Autorité de la concurrence. Ce rachat viendrait diversifier le portefeuille de Beaumanoir dans la distribution de marques lifestyle et outdoor et permettrait de développer l'activité wholesale, axe fort du groupe Boardriders. Le groupe Beaumanoir affiche un chiffre d'affaires, en 2022, de 2,1 milliards d'euros, plus de 13 000 collaborateurs à travers le monde et plus de 2 000 points de vente. Authentic Brands Group possède, quant à lui, un portefeuille de plus de 50 marques, qui génèrent plus de 29 milliards de dollars de ventes au détail annuelles, dans 150 pays, avec près de 400 000 points de vente (retail et wholesale).



Roland Beaumanoir,
président et fondateur
du groupe



Provectio lève 3,5 millions d'euros

Basé à Rennes, Provectio, fournisseur de services informatiques, annonce une levée de fonds de 3,5 millions d'euros réalisée auprès de Generis Capital Partners. En croissance de l'ordre de 15 % par an, la société souhaite procéder à des opérations de croissance externe ciblées sur les régions Ouest, Nord ou Région Parisienne. Fondée en 2004 par Maxime Charles, l'entreprise offre des solutions en infrastructure réseau, cybersécurité, cloud computing, télécommunications et infogérance.

Basée historiquement en Bretagne, l'entreprise est également présente en Pays de Loire et Normandie. Elle réunit une cinquantaine de collaborateurs, bénéficie d'un parc clients de 500 PME et réalise plus de 7 millions d'euros de chiffre d'affaires.

Provectio vient notamment de lancer une offre de cybersécurité : Procyber. Le nouvel apport de capital permettra aussi de travailler en plus grande proximité avec les partenaires technologiques existants, de tisser de nouvelles alliances et d'accélérer la stratégie d'innovation de la société.

EuroRennes : la tour Samsic perd 30 mètres

Le groupement promoteur For-Bzh - Bâti Armor - Blot a rencontré récemment la Ville de Rennes et la Métropole afin de définir les contours et démarrages des projets immobiliers des îlots Féval et Blériot à EuroRennes. Modification imposée par l'inflation des coûts de construction, la tour, initialement prévue à 80 mètres de hauteur, sera remplacée par une tour de 50 mètres, qui accueillera 200 logements. L'ensemble immobilier comprend, sur Blériot Nord, le nouveau siège du groupe Samsic (3,65 milliards d'euros de chiffre d'affaires), dont la première phase des travaux commencera au dernier trimestre 2024. Celui-ci devra être terminé début 2027 pour y accueillir plus de 550 des 125 000 collaborateurs du spécialiste des services aux entreprises. La programmation des îlots Blériot Sud, avec l'immeuble de logements et Féval, avec bureaux, hôtel et restaurant panoramique, reste inchangée. L'ensemble du projet est annoncé pour fin 2028.



Le nouveau siège de Samsic,
situé sur l'îlot Blériot

Réalités inaugure un pôle audiovisuel

Immobilier



Par Suzanne Bruneau

L'antenne bretonne du groupe immobilier nantais vient d'inaugurer, dans le quartier Via Silva, à **Cesson-Sévigné**, le projet Movies, un pôle de création numérique et d'innovation de 16 000 m², pour un coût de travaux de 30 millions d'euros. Entretien avec Isabelle Megnegneau, directrice générale déléguée de Réalités en Bretagne.

Expliquez-nous ce qu'est Movies, situé boulevard des Alliés à Via Silva ?

Isabelle Megnegneau. Élaboré en collaboration avec les cabinets d'architectes Herault & Arnod à Paris et Tetrarc à Nantes, le programme comprend trois bâtiments. L'école de création visuelle Creative Seeds et le studio de la Licorne Rouge occupent un bâtiment de 5 645 m². L'entreprise de streaming vidéo Broadpeak (39 millions d'euros de chiffre d'affaires, *ndlr*), déjà basée à Cesson-Sévigné, installe son siège social et ses 230 collaborateurs sur 6 000 m². 1 500 m² seront occupés prochainement par une autre société, SystemeGie. Le troisième bâtiment abrite une résidence étudiante, exploitée par Cap études, société acquise par Réalités en 2020, comprenant 216 logements.

Comment s'est construit le projet ?

I.M. Il fallait faire une véritable "destination vidéo" et écrire un projet architectural correspondant. Nous avons rencontré les équipes de Creative Seeds pour comprendre au mieux leur univers. Puis, nous avons trouvé une entreprise en résonance avec l'école. Nous avons rapidement rencontré Broadpeak et Jacques Le Mancq, son directeur général. Tout s'est fait naturellement. Il y avait trois projets en concurrence et nous avons remporté l'appel d'offres en décembre 2019. Le projet dans sa globalité a séduit, dans sa compréhension des enjeux pour Creative Seeds et la Licorne Rouge. Aussi, BroadPeak est une société en pleine croissance et le projet est très sécurisé pour le territoire, puisqu'il n'y a pas eu de temps long de commercialisation.

Que représente Movies pour Réalités, par rapport à d'autres projets ?

I.M. En Bretagne, il s'agit de notre premier projet en immobilier d'entreprise, pour lequel nous avons remporté une Pyramide d'argent de la Fédération des promoteurs immobiliers en 2021. C'est un grand projet, comme nous en avons d'autres, qui nous permettent d'échelonner les livraisons et d'être moins soumis à la conjoncture. Notre diversification, dans le tertiaire et nos filiales d'usage, nous permet d'être en croissance au niveau du groupe, avec 402 millions d'euros de chiffre d'affaires consolidé en 2023, malgré le contexte difficile pour la promotion immobilière.



Isabelle Megnegneau,
directrice générale
déléguée
Réalités Bretagne

©SB_7jours

©Movies

Deeptech Tour Les chercheurs osent l'entrepreneuriat

Par Sarah Sedraoui

Faire émerger des startups des laboratoires de recherche et en faire les leaders technologiques : voilà l'objectif du Deeptech Tour, une tournée des labos et campus de France opérée par Bpifrance, passant cette année par **Rennes** - au pôle numérique du campus sciences de Beaulieu - en mars. Trois questions à Pierre Plantard, cofondateur et président de Moovency, intervenant à l'évènement.

Rappelez-nous ce qu'est Moovency ?

Pierre Plantard. Moovency a été créée en 2018. Nous développons des outils technologiques à destination des entreprises (20 employés et une centaine de clients dont Airbus, Faurecia, Safran, ADMR... ndlr), qui permettent d'améliorer la prévention des troubles musculosquelettiques (TMS), première maladie professionnelle en France. Basées sur les données fournies par notre technologie, les entreprises peuvent fournir des postes mieux adaptés aux employés. Cela touche notamment tous les métiers de l'industrie où il y a beaucoup de travail répétitif, d'efforts ou encore de postures pénibles. Après une première levée de fonds en 2020 de 500 000 euros, nous cherchons aujourd'hui entre 300 000 et 700 000 euros pour notre seconde levée.

Pourquoi avoir participé au Deeptech Tour ?

P. P. Parce qu'à l'origine, je suis un chercheur : cela me paraissait évident de participer à tel événement. J'ai un doctorat en Sciences et technique des activités physiques et sportives (Staps) pour lequel j'ai imaginé ce qu'est devenu notre produit aujourd'hui. J'ai ensuite enchaîné par une thèse en sciences du mouvement, en CIFRE (Conventions industrielles de formation par la recherche) avec l'entreprise Forvia (équipementier automobile ex-Faurecia), car ils avaient beaucoup de problèmes pour analyser le risque TMS dans leurs usines. Nous avons donc utilisé la vision par ordinateur et le Deep learning (intelligence artificielle) pour mesurer les risques de chaque articulation du corps sur les différents postes de travail.



Quels sont vos messages pour convaincre des chercheurs d'oser l'entrepreneuriat ?

P. P. Étant moi-même passé de chercheur à entrepreneur, l'écosystème (Pooool, Bpi, Sat Ouest Valorisation, Village by CA) m'a beaucoup soutenu dès le départ. Je voulais aussi parler aux doctorants pour qu'ils ne se mettent pas de barrière : ce n'est pas parce qu'on est très technique que l'on ne peut pas évoluer dans un autre domaine de compétences. Il faut aussi, et c'est nécessaire, être accompagné. Un entrepreneur ne peut pas tout faire seul. Nous nous rendons de plus en plus compte qu'il y a une vraie mutation au niveau de la recherche et un lien de plus en plus fort avec l'entrepreneuriat.

« Nous nous rendons compte qu'il y a une **vraie mutation** au niveau de **la recherche** et un **lien** de plus en plus fort **avec l'entrepreneuriat.** »

Bâti Meeting

Marchés publics, marchés privés : où va-t-on en **Ille-et-Vilaine** ?

À l'heure où le marché du logement neuf plonge, la Fédération du Bâtiment d'Ille-et-Vilaine a réuni, autour de 70 entreprises, quatre maîtres d'ouvrage privés et cinq maîtres d'ouvrage publics du territoire, au CFA Bâtiment de **Montgermont**.

Cette matinée du 9 avril, deuxième du genre organisée par la FFB35, a permis d'entendre les principaux donneurs d'ordre sur les problématiques actuelles et favoriser la communication entre acteurs du bâtiment pour mieux affronter l'avenir. « Sur la construction neuve de logements, nous nous posons tous énormément de questions aujourd'hui face aux chiffres inquiétants : -31 % de logements commencés depuis un an, alors que les besoins de nos concitoyens sont loin d'être satisfaits en matière de logement », explique Jean-Michel Galle, président de la FFB35, qui espère une nette amélioration de la situation dès cet été, plus sûrement en fin d'année.

Côté maître d'ouvrage privé, les groupes Kermarrec, Lamotte, Nexity et Sembreizh ont présenté leur situation et les projets phares ou innovants à venir. Le marché tertiaire et les résidences seniors offrent parfois une alternative au logement libre, dont le nombre de projets chute, surtout sur les grandes villes. Les échanges ont tourné autour des pratiques commerciales

auprès des entreprises de construction, mais aussi des délais et coûts de la construction.

Une conception intelligente et sobre pour baisser les coûts

L'équation est difficile à résoudre, entre le coût de construction des entreprises

qui augmente en raison des prix des matériaux, du coût de la main-d'œuvre, et le prix de revient pour le promoteur. « Pour baisser le coût de la construction, la première économie possible, c'est de revenir à plus de sobriété dans la conception des bâtiments », selon Jean-Marc Trihan, PDG de Lamotte. Il faut également des moratoires sur l'application de



Pratiques commerciales et contraintes actuelles ont été débattues lors de la table ronde "Maîtrise d'ouvrage privée" : Jean-Michel Galle (président FFB35) - Jean-Marc Trihan (Groupe Lamotte) - Stéphane Lavrilloux (Nexity Bretagne) - Nolwenn Lan-Kermarrec (Kermarrec promotion) - Solène Bohic (Sembreizh)

C'est sur le non résidentiel que l'Ille-et-Vilaine tire son épingle du jeu avec un bon niveau d'investissement dans le non-résidentiel : +15,4 % depuis un an, que ce soit pour les bâtiments agricoles, les bureaux, les entrepôts et les bâtiments publics.

Commencés (Date de prise en compte)	Ille-et-Vilaine Cumul 12 mois à fin février 2024 Evol. 1an		
Bâtiments agricoles	122 000 m²	+78,6 %	▲
Locaux industriels	65 000 m ²	-4,1 %	▼
Commerces	54 000 m ²	-8,2 %	▼
Bureaux	109 000 m ²	+7,5 %	▲
Entrepôts	137 000 m ²	+21,5 %	▲
Autres locaux	19 000 m ²	-44,3 %	▼
Secteur public	94 000 m²	+22,9 %	▲
TOTAL	602 000 m²	+15,4 %	▲

©S11-7jours

Source : Dreal Bretagne - SITA@DEL 2 - Traitement : Cellule Economique de Bretagne date de prise en compte

certaines normes qui surenchérissent les coûts : RE 2020, REP... Pour trouver plus de marge de manœuvre et sortir de cette crise, tous s'accordent pour demander aux élus, au gouvernement d'arrêter d'ajouter des contraintes. Le ZAN en est une nouvelle, difficile à absorber dans ce contexte économique, selon les promoteurs, « une crise à laquelle va s'ajouter,

dans trois ans, avec les élections municipales puis présidentielles, l'arrêt d'une partie des projets », complète Nolwenn Lam-Kermerrec, présidente de Kermerrec Promotion. C'est donc maintenant qu'il faut déverrouiller les contraintes. « Nous espérons obtenir de la souplesse, au moins au niveau local, auprès de nos élus », ajoute Jean-Michel Galle.

Les entreprises comptent sur l'Alliance pour le logement (qui réunit la FFB, Pôle Habitat FFB, l'USH, la Fnaim, la FPI, Procivis, l'UNIS, l'UNNE, l'UNSFA et l'Untec) pour porter haut et fort ces messages.

Autre acteur qu'il conviendra d'associer à la cause du logement selon Jean-Michel Galle : les banques qui pourraient jouer un rôle essentiel dans les solutions à imaginer.

Bonne nouvelle côté marchés publics : la plupart des donneurs d'ordre présents ont annoncé le maintien de leur production ces prochaines années, avec des projets plus nombreux en restructuration de l'existant, en surélévation de bâtiments, en recyclage du foncier et en construction innovante (comme le béton de terre pour les nouvelles réserves de l'Écomusée).

Les entreprises sociales de l'habitat - Aiguillon Construction, Archipel habitat, Espacil Habitat, mais aussi Rennes Métropole et la Sembreizh - indiquent que l'équation « plus construire et moins s'étaler » constitue un défi difficile à relever, auquel s'ajoutent les objectifs en matière de décarbonation sur les logements existants. Les échanges ont aussi concerné les critères d'attribution des marchés, notamment le rôle de plus en plus important du critère environnemental, mais aussi les révisions de prix, les délais d'exécution des chantiers...

Table ronde de la "maîtrise d'ouvrage publique", autour des marchés de travaux avec les entreprises : Jean-Michel Galle (Président FFB35) - Mathieu Berneschi (Rennes et Rennes Métropole) - Nicolas Decouvelaere (Archipel Habitat), Catalina Simlinski (Aiguillon Construction) - Céline Deauny (Sembreizh) - Jean-François Hallard (Espacil Habitat).



Coopération entre acteurs et actions communes pour faire bouger les lignes : entreprises et maîtres d'ouvrage ont communiqué et échangé durant deux heures pour mieux se comprendre et mieux travailler ensemble. Régulièrement, grâce à la fédération qui sert de médiateur, des problématiques de marchés de travaux sont dénouées.



Responsables d'entreprises et membres du cabinet d'audit et de conseil BDO (Jean-Michel Breton à dr.) lors de la formation à Vipe Vannes

Ressources humaines Montée en **compétences** et **formation interne**

Vous avez trouvé le collaborateur que vous recherchez mais il lui manque quelques compétences... Pas de panique ! Le cabinet d'audit, de conseils et d'expertise comptable BDO a animé une formation, à l'invitation de VIPE **Vannes**, pour faire le point sur deux dispositifs : le contrat de professionnalisation interne et l'Afest.

Par **Djamel Bentaleb**

« **N**otre métier, c'est valoriser la formation interne et réaliser des appuis conseil au sein des entreprises », dit en introduction Jean-Michel Breton, responsable de mission Conseil en RH chez BDO. Le cabinet d'audit et de conseil a ainsi présenté à la technopole VIPE de Vannes, deux dispositifs permettant de faire monter en compétences ses salariés. Des conseils avisés et concrets en complément de ceux donnés par les Opco (OPérateurs de COmpétences), ceux-ci disposant souvent de trop peu de temps pour traiter dans le détail les 4 000 dossiers dont ils ont la charge.

Le contrat de professionnalisation interne avec reconnaissance d'une convention collective nationale (CCN) est une solution pour l'entreprise qui souhaite adapter son candidat au poste de travail. Cette formation en interne complétée éventuellement en externe doit aider un nouvel embauché à s'épanouir dans ses nouvelles fonctions et missions. Il peut être réalisé en CDI ou CDD (6 mois) pour les jeunes de 16 à 25 ans, les demandeurs d'emploi âgés de 26 ans et plus ou en alternance.

En plus de faciliter son adaptation à la culture d'entreprise et valoriser l'expertise interne par la transmission des savoir-faire, le salarié bénéficie d'un gain de compétences rapide et d'une formation adaptée, sécurisant son parcours d'entrée dans l'entreprise et générant un sentiment de reconnaissance au sein de l'entreprise.

Le cabinet s'occupe de tout auprès de l'Opco

Un cabinet spécialisé comme BDO accompagne l'entreprise du début à la fin de ce parcours en assurant le lien avec France Travail pour enclencher les dispositifs, ainsi qu'avec l'Opco : création du parcours de formation, saisie du protocole individuel de formation (P.I.F) et du dossier sur le site de l'Opco, réunissant l'ensemble des documents administratifs, jusqu'à l'attestation de fin de formation.

Le second dispositif présenté est l'Afest, Action de Formation En Situation de Travail. Cette boîte à outils permet aux employés d'acquérir de nouvelles compétences sur le terrain, en s'appuyant sur l'expérience quotidienne. Une façon pratique d'apprendre tout en travaillant, en mettant l'accent sur la résolution de problèmes réels rencontrés dans le cadre professionnel. Cela permet notamment une prise de recul - en dehors de l'activité productive - entre le collaborateur et son référent, afin de consolider les savoirs, d'échanger sur ses missions et de donner du sens, d'apprendre à identifier et verbaliser les compétences et les contraintes rencontrées.

Carnet

Aéroport de Lorient

Stéphane Gille, nouveau directeur



©DR

Depuis le 2 avril, Stéphane Gille a succédé à Mickael Toma à la tête de l'aéroport Lorient Bretagne sud. Jusque-là directeur des données et du développement numérique chez Edeis - la société spécialisée en gestion d'infrastructures complexes, dont dix-huit aéroports français - Stéphane Gille remplace celui qui avait pris ses fonctions en janvier 2022, dans un contexte post-Covid difficile pour le transport aérien. L'équipement a néanmoins été, depuis, remis à niveau et décroché les certifications Iso 14001 et Airport Carbone Accreditation. Diplômé de l'école de guerre économique en data science et transformation digitale, Stéphane Gille a également été directeur adjoint de l'escala aérienne VIP de Villacoublay (78) entre 2019 et 2021, directeur du projet d'intelligence numérique pour l'aérogistique à Lorient Technopole (2020 -2021) et responsable adjoint des affrètements aériens cargo à l'État-major des armées entre 2015 et 2019.

3 mois de loyer offerts⁽¹⁾, ça c'est utile !

Du 21 mars au 19 avril, profitez de 3 mois de loyer offerts sur l'achat d'un utilitaire neuf Mercedes-Benz⁽¹⁾. Rendez-vous sur [mercedes-benz.fr](https://www.mercedes-benz.fr) ou chez votre distributeur BPM Pro mercedes - Benz

Mercedes-Benz



 Van ProCenter

BPM Pro

BPM Pro Rennes : 60 Rue de la Rigourdière, 35510 CÉSSON-SEVIGNÉ - 02 99 83 77 83
BPM Pro St Malo : Rue de la Grassinais, 35400 SAINT MALO - 02 99 81 77 78

Sprinter Fourgon - Consommations : 8,6 - 12,7 l/100 km (cycle combiné WLTP). Émissions de CO₂ : 225-333 g/km (cycle combiné WLTP) Vito Fourgon - Consommations : 7,3 à 7,7 l/100 km (cycle combiné WLTP) ; Émissions de CO₂ : 193 à 202 g/km (cycle combiné WLTP). Citan Fourgon - Consommations : 5,2 - 6,8 l/100 km (cycle combiné WLTP). Émissions de CO₂ : 136 - 155 g/km (cycle combiné WLTP). Depuis le 1^{er} septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure d'essai harmonisée pour les véhicules légers (WLTP), procédure d'essai permettant de mesurer la consommation de carburant et les émissions de CO₂, plus réaliste que la procédure NEDC précédemment utilisée. (1) Offre de Mercedes-Benz Financial Services France, 3 loyers remboursés hors premier loyer majoré, pour toute souscription à un crédit-bail d'une durée supérieure ou égale à 36 mois. Offre réservée aux professionnels, hors loueurs et flottes, pour tout véhicule utilitaire Mercedes-Benz neuf : Citan / Vito / Sprinter, Classe T hors Classe V, EQV, eSprinter et eVito Tourer, commandé chez un distributeur participant du réseau Mercedes-Benz agréé entre le 21/03/2024 et le 19/04/2024 et livré jusqu'au 31/12/2024, dans la limite des stocks disponibles, et sous réserve d'acceptation par Mercedes-Benz Financial Services France S.A. - 7 av. Niepce - 78180 Montigny - RCS Versailles 304 974 249, N° ICS FR77ZZ149071, ORIAS n° 07009177 (www.orias.fr). Détails et conditions sur www.mercedes-benz.fr ou auprès de votre distributeur. ☺ Mercedes-Benz : marque déposée de Mercedes-Benz AG, Stuttgart, Allemagne. www.bpmcars.fr

Paralympique Le Morbihan très actif sur le handisport

Par Djamel Bentaleb



Damien Seguin,
skipper

L'événement sportif "Cap à l'Ouest", programmé le 29 juin à **Étel**, fait la part belle aux handisports. Une manifestation ouverte à tous, à J-30 des JO et J-60 des Jeux paralympiques. Une sorte d'échauffement pour un département très actif dans le domaine des sports adaptés aux personnes en situation de handicap.

Patricia Picot, l'une des meneuses de l'équipe de France d'escrime handisport



Un championnat de France en 2026

La Fédération française handisport prend en charge l'organisation des deux seuls relais collectifs qui auront lieu en France, dans les départements du Morbihan et du Var. Le Comité handisport du Morbihan compte aujourd'hui quatre salariés, gère 350 licences pour 20 sports représentés avec le cyclisme en tête d'affiche et annonce un budget de 250 000 euros, dont environ 40 000 émanant de mécènes. « Nous sommes le département le plus actif en France en termes de projets d'adhérents, dit Melvyn Jouan, chargé de marketing au comité départemental. La fédération nationale nous prend d'ailleurs souvent en exemple quand elle veut aider les autres comités départementaux. Et ce n'est certainement pas un hasard si nous sommes l'un des seuls départements à bénéficier d'un poste dédié au marketing. » Le Morbihan serait à la fois une vitrine et une terre d'expérimentation de la pratique du handisport français. Le Comité handisport du Morbihan a d'ailleurs pour objectif d'organiser, dès 2026, un championnat de France... pour commencer.

Le 25 août prochain, Lorient sera la seule ville-étape de la flamme paralympique dans le Morbihan. La ville mettra alors l'accent sur l'inclusivité avec des porteurs valides, comme la coureuse cycliste Audrey Cordon-Ragot, et, handicapés, comme Damien Seguin, skipper. La preuve que le handisport morbihannais est particulièrement actif. Pour le 6 juin prochain, par exemple, c'est la quadruple médaillée paralympique en escrime, Patricia Picot, qui portera la flamme olympique à Vannes, aux côtés de "valides" : Bénédicte Le Moal, présidente de la Vannetaise, Jean-Claude Lepeltier, président de l'ASPTT pendant 18 ans et Franck David, champion olympique de planche à voile en 1992.

Qui sont ces porteurs de flammes handisportifs ?

- **Damien Séguin** est devenu, en 2021, le premier skipper handisport à boucler un tour du monde en solitaire, sans escale et sans assistance. Cinq fois champion du monde et trois fois médaillé aux Jeux paralympiques.
- **Patricia Picot** a obtenu dix médailles aux Jeux paralympiques, (dont quatre titres) au fleuret et à l'épée. Elle devient championne du monde au fleuret et vice-championne du monde à l'épée en 1998 et obtient sept médailles aux championnats d'Europe.

Audrey et Thierry Louail reprennent 100 % d'Ecritel et ouvrent le capital aux salariés

Les deux dirigeants, Audrey et Thierry Louail, ont repris 100 % du capital d'Ecritel (Arradon). Une opération "sponsorless" structurée par le fonds Siparex Intermezzo 2, composante du groupe Siparex, spécialiste du capital investissement, et qui permet la sortie de fonds minoritaires. Après trois LBO depuis leur reprise d'Ecritel en 2007, le couple entend aujourd'hui profiter de l'opération pour ouvrir le capital aux managers et salariés. Ecritel est un groupe spécialisé dans l'hébergement cloud et l'infogérance des systèmes, comptant 250 salariés et réalisant un chiffre d'affaires de 34 millions d'euros, en croissance de 13%. Son siège social a déménagé de Paris à Arradon fin 2022. Ecritel s'appuie sur un maillage régional : Nord, Île-de-France, Pays de la Loire, Aquitaine, Occitanie, Provence-Alpes-Côte d'Azur, et rayonne à l'international, avec des filiales à Montréal, New York, São Paulo, Papeete, Hong Kong et Shanghai.



Audrey Louail a repris, avec Thierry Louail, la totalité du capital d'Ecritel.

© Siméon Levallant/Ville de Clichy



Le chantier naval Tricat change de main

François-Xavier Tillier, dirigeant de la société Deptron, basée au Crouesty, rachète le fabricant de trimarans repliables Tricat installé à Plescop. Fondée en 2003, la société Tricat emploie aujourd'hui douze personnes et réalise 1,5 million d'euros de chiffre d'affaires. Après plus de 20 ans de direction, Antoine Houdet, son fondateur, a fait le choix de céder son entreprise à un ami de « six ans » et fournisseur régulier en équipements électroniques pour ses trimarans. Durant les deux années de tuilage, l'ancien dirigeant continuera à concevoir des bateaux et à soutenir le développement commercial. Le nouveau directeur, quant à lui, concentrera ses efforts sur l'amélioration de l'outil de production avec l'objectif, à terme, de doubler, voire tripler la production. En attendant, un nouveau modèle de trimaran est attendu d'ici à 2025.

Demande de Permis exclusif de recherche (PER) de ressources minérales dans quatre communes

La société Breizh Ressources a déposé une demande de Permis exclusif de recherche (PER) portant sur des ressources minérales sur Hennebont, Kervignac, Languidic et Nostang. Ce PER visant à évaluer le potentiel géologique d'une zone, la demande a été présentée aux maires concernés le 22 février, puis à leurs conseils municipaux le 6 avril. Nommée « Per Epona », cette demande de permis, pour une durée de trois ans, vise un ensemble de substances minérales utilisées notamment dans le numérique et l'électroménager (antimoine, argent, bismuth, cobalt, cuivre, étain, germanium, indium, lithium, molybdène, niobium, or, tantale, tungstène, platine, plomb, zinc, terres rares et substances connexes). Elle sera prochainement soumise à une consultation nationale du public par voie électronique. Depuis 2023, au niveau national, 25 demandes de PER ont fait l'objet ou sont en cours de consultation auprès du public.





**Yann
Penfornis**
directeur général de Multiplast

**Le
du**



Multiplast
Groupe Carboman

es orfèvres

composites

Par Djamel Bentaleb



Créé en 1981, Multiplast s'est imposé comme un chantier naval incontournable quand il s'agit de pièces composites de grandes tailles, complexes et dont les délais de fabrication font frémir la plupart de ses concurrents. Une expertise **vannetaise**, à ce point respectée dans le monde nautique, qu'elle déborde aujourd'hui dans les autres secteurs de pointe comme la défense, l'immobilier ou encore le luxe. La success-story industrielle, ne cesse d'ouvrir de nouveaux chapitres. Entretien avec Yann Penfornis, l'un des trois associés du groupe Carboman, directeur général de Multiplast.

« J'ai toujours, sur mon bureau, un courrier reçu en recommandé de Bruno Peyron qui écrivait, en 2004, au chantier Multiplast pour détailler l'ensemble des avaries rencontrées sur le Maxi catamaran Orange lors de sa traversée de l'Atlantique. La liste complète des avaries tenait en une seule ligne : "Casse du petit loquet plastique de fermeture intérieure de la porte des toilettes de la coque bâbord". Le "Made By Multiplast" est probablement l'une des valeurs les plus sûres de la course au large. » Le post de Jean-Denis Bargibant, dirigeant associé du groupe Carboman/Multiplast, a été écrit au lendemain de la victoire de Charles Caudrelier dans la transatlantique Arkéa Ultim Challenge en février dernier. « Ce bateau, ajoutait-il fièrement, est né à Vannes, dans notre chantier, après plus de 100 000 heures de travail. » Le Gitana n'est pourtant qu'une pièce d'exception parmi d'autres dans l'écrin Multiplast.

« Nos clients nous choisissent pour répondre à des défis. »

Nouveau chapitre avec trois associés depuis 2022

Au fil des ans, la société a acquis une expertise et une expérience incontestables. Au point d'attirer les convoitises. En juin 2022, Damien Harlé et Jean-Denis Bargibant, les dirigeants de Ouest Composites Industrie à Auray (56), annonçaient la reprise du groupe vannetais Carboman, présidé par Dominique Dubois et réunissant les entreprises Multiplast, Plastinov et Plasteol. Les deux repreneurs étaient accompagnés dans cette opération par les fonds d'investissement Breizh Invest PME et Sopromec, ainsi que quelques investisseurs privés. Yann Penfornis, directeur général de Multiplast, fait également partie des associés de ce nouvel ensemble. L'objectif de ce rapprochement étant de constituer « un acteur de référence dans le monde du composite, capable de proposer une offre élargie sur l'ensemble de ce marché ». Le rapprochement faisait suite à la volonté de Dominique Dubois, président du groupe Carboman depuis treize ans, de céder l'entreprise en vue de son départ à la retraite.

Yann Penfornis, directeur général de Multiplast, restait à la barre du chantier vannetais. « À titre personnel, après vingt années passées aux côtés de Gilles Ollier, le fondateur de Multiplast, et treize ans de complicité avec Dominique Dubois, je suis ravi d'aborder ce troisième chapitre de l'histoire de Multiplast... durant lequel nous ne devrions pas nous ennuyer »,

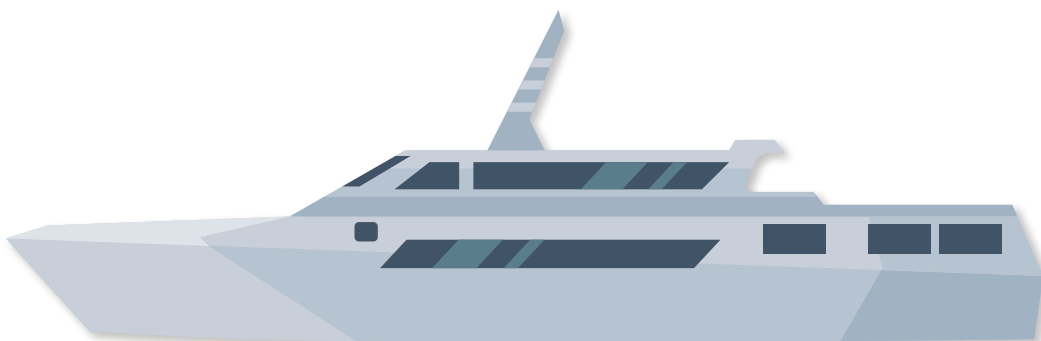
précisait-il lors du rachat.

Aujourd'hui, le groupe Carboman est leader européen du composite

Le groupe Carboman propose une offre répondant à une grande partie des besoins de pièces en composites : de la pièce unique à la série, du verre polyester au pré-imprégné carbone époxy, le groupe dispose d'un ensemble de savoir-faire réparti sur les différents sites de production, chacun disposant de sa propre spécialité. Carboman compte cinq entreprises, réparties sur quatre sites de production (trois en France et un en Pologne), soit près de 250 salariés experts dans chacun des domaines du composite, pour un chiffre d'affaires annuel de près de 30 millions d'euros.

L'AC 75 en construction à Vannes

Au fond de l'impasse, face aux eaux calmes du golfe du Morbihan, le dernier bâtiment/atelier de 5 300 m² entièrement climatisé est flambant neuf. Multiplast est une entreprise discrète qui fait grand bruit uniquement chez les spécialistes. Elle emploie aujourd'hui plus de 100 collaborateurs et annonce un chiffre d'affaires de 15 millions d'euros. Le dernier hangar, parfaitement sécurisé et dont la visite est réservée à quelques très rares privilégiés, abrite l'AC 75 du Team France. Un des challengers de la Coupe de l'America qui devrait faire ses premiers essais en mer dès ce mois-ci (en ce printemps 2024). Il est d'ailleurs parti de Vannes pour Barcelone à l'heure et à la date prévues (mardi 2 avril). Le respect des délais, toujours. « Nous avons une semaine d'avance sur le planning, se félicitait, en mars dernier, Yann Penfornis. C'est là notre marque de fabrique. Nos clients nous choisissent pour répondre à des défis de ce type, des plannings ultra-serrés, des pièces complexes, des petites séries ou d'une précision extrême... Mais cette agilité a un coût, bien sûr. »





Damien Harlé, Yann Penformis et Jean-Denis Bargbant, associés au sein du groupe Carboman, posent dans les locaux vannetais de la société Multiplast

Une myriade de projets high-tech

Impossible de connaître le prix de la moindre pièce de l'AC 75 ! En revanche, quand un groupe de luxe français commande à Multiplast une soixantaine de tabourets en composites imitation métal qui nécessitent une semaine de polissage, il les propose à la vente à 18 500 euros pièce... Le luxe est à ce prix. Les techniques de pointe également. Multiplast est notamment partenaire du programme de futur drone armé pour la défense. Le Vannetais construira la voilure pour l'industriel Turgis et Gaillard, qui espère rivaliser avec le Reaper américain à 28 millions de dollars. On pourrait aussi évoquer le rôle de Multiplast dans le consortium morbihannais (Multiplast, CDK Group, Avel Robotics, SMM, Lorima) qui œuvre, pour les Chantiers de l'Atlantique, sur le projet SolidSail, un mât destiné à équiper des cargos et des navires de croisière dans un objectif de décarbonation du transport maritime. Ou encore la fabrication d'une coiffe pour un lanceur allemand, etc. Mais la liste ne saurait être exhaustive tellement les projets sont nombreux... toujours en pointe.



« Nous **visons** une nette **rupture technologique** ! »

La R&D dans l'ADN de Multiplast

Un positionnement d'excellence technologique naturel, puisque la société est reconnue comme centre de recherche par son ministère de tutelle. Elle participe, entre autres, au programme "Optiflux" avec Thales, qui ambitionne de comprendre et de modéliser l'extrême complexité de l'écoulement de l'eau autour des foils. « *Un peu comme les petits bouts de laine, les penons, qui montrent l'écoulement de l'air dans les voiles*, illustre Yann Penfornis. *Nous voulons les remplacer, dans les six ou sept ans à venir, par des simulations parfaitement fiables. C'est un projet très complexe, mais nous visons une nette rupture technologique.* » Encore un défi.

La maîtrise des procédés

Trouver des solutions, innover, bousculer les certitudes... c'est la nature même de Multiplast. Conséquences logiques : les premières mondiales sont légion. En 1983, le multicoque *Jet Services* fabriqué alors dans la première usine de Carquefou (44) est qualifié de "Multicoque de l'année". Lors de sa première course transatlantique, il affiche des vitesses supérieures entre 20 et 25 % par rapport aux autres grands multicoques et de 15 % sur le vainqueur. L'équipage de *Jet Services* Jean Le Cam/Patrick Morvan passe alors de la 29^e à la 2^e place... Le composite s'impose avec autorité ! Puis, c'est le premier

catamaran tout carbone en 1987 (Crédit Agricole), le premier moule 100 % carbone en 1998 et le premier maxi trimaran en 1999 (Le Club Med). Autant d'innovations rendues possibles par une parfaite maîtrise des procédés. Mais des prouesses inimaginables sans une solide expérience acquise au fil du temps. Ce fut le cas pour Yann Penfornis qui, dès l'âge de 17 ans, avec deux copains, a fabriqué son premier catamaran en fibre de verre et résine époxy. L'architecture navale était, malgré tout, un choix par défaut pour celui qui devait être un marin de premier plan.



Bonus

La musique que vous avez en tête depuis ce matin ?

S. S. in Uruguay, de Serge Gainsbourg.
Je précise que je pense à ce titre parce que je suis le point de partir en Uruguay pour affaires !

Votre paysage préféré ?

La vue de mon bureau à Vannes, le parc du Golfe et la pointe des émigrés (à la presqu'île de Conleau).

Un hobby/loisir ?

L'Histoire, particulièrement la période napoléonienne, entre 1804 et 1807, le début de l'empire.

Et la voile dans tout ça ?

Je loue, tous les étés, un bateau pendant quinze jours et je profite de la mer en famille. La voile aujourd'hui, pour moi, ce n'est que du plaisir.

Votre destination préférée ?

Les îles Canaries, ses eaux translucides et son vent chaud.



© Sylvain Mainguy Photographie

© Sylvain Mainguy Photographie

« Nous avons
créé
notre propre
centre
de formation. »

Il retourne à ses chères études mais son profil et sa double compétence ne restent pas longtemps dans l'ombre. Il rejoint la naissante Multiplast, avec Marc Pajot, pour construire le F1 puis le Ville de Paris pour la Coupe de l'America. La vie de chantier devient alors sa routine. Une routine « *jamais lassante* », car faite de défis successifs et de perfectionnements sans limite des matériaux composites.

Un géant est né et, avec lui, des spécialistes français fortement courtisés à travers le monde. « *Comme c'est un métier d'expérience, nos collaborateurs possèdent un savoir-faire incomparable et il est parfois difficile de les empêcher de partir avec les bateaux*, reconnaît, avec humour, Yann Penformis. *C'est la raison pour laquelle nous avons créé notre propre centre de formation.* » Deux fois par an, huit nouveaux "orfèvres" du composite donnent encore un peu plus d'éclat à ce joyau européen.

De la course à la voile à la course à l'innovation

Pour l'anecdote, l'avenir professionnel du dirigeant actuel s'est joué à un fanon de baleine. Étudiant en troisième année d'architecture navale à Southampton, Yann Penformis effectue un stage chez le célèbre navigateur Tony Bullimore. Partagé entre l'architecture navale et la navigation de course, il participe, en 1988, à la transat Québec - Saint-Malo. L'équipage est en tête de la course, quand une baleine heurte la machine à pleine vitesse. L'avarie est trop importante pour continuer. La course s'arrête définitivement pour Yann Penformis.



© Shutterstock



© Marjorie Gaudoin



© Bénédicte Roscot



© Audrée Wilhelmy



© Maxime G. Delisle



© Emilie Dumais



©DR



© Justine Latour



© Justine Latour



© Christine Berthiaume



© Kamal Seliski

Étonnants Voyageurs à Saint-Malo

Le Québec à l'honneur

Parmi les invités de cette 34^e édition du festival de littérature Étonnants Voyageurs (16 au 20 mai à **Saint-Malo**), une douzaine d'auteurs de Québec, dont certains en porte-voix des communautés autochtones.

À la rencontre d'une littérature étrangère... Étonnants Voyageurs convie, cette année, une douzaine d'invités venus de Québec, pour découvrir cette scène littéraire vive et plurielle. Parmi eux, quatre auteurs s'attachent à porter la voix des communautés autochtones de Québec et le combat de leurs descendants pour la reconnaissance de leur culture, notamment la mémoire des Innues : la nation innue compte plus de 16 000 personnes, regroupées en onze communautés établies le long des côtes du fleuve Saint-Laurent, au Labrador et dans la partie boréale de Québec. Ce qui en fait la troisième nation autochtone la plus populaire du Québec, après la nation Mohawk et la nation crie.

Joséphine Bacon, fervente défenseuse de la langue et de la mémoire innues, invite à ressentir les éléments avec émotion dans *Kau Minuat. Une fois de plus Mémoire d'encrier* (2023).

L'écrivain et journaliste **Michel Jean** donne la voix à une nouvelle génération d'autochtones, après le succès de *Kukum Dépaysage* (2021) dans son roman *Tiohtiá :ke [Montréal] Seuil* (2023).

Isabelle Picard, ethnologue de métier, livre un récit fort sur les réalités des premiers peuples avec la série jeunesse *Nish T.3, Les Malins* (2023).

Soleil Launière questionne, quant à elle, les contradictions qui forgent sa double identité vertigineuse de femme, à la fois innue et québécoise, dans sa pièce *Akuteu*, éditions du Remue-Ménage (2023).

Autres écrivains québécois présents au festival : Audrée Wilhelmy, Hélène Dorion, Mireille Gagné, Karim Akouch, Élise Turcotte et Catherine Leroux.

200 Rendez-vous en quatre jours

Plus de 200 rendez-vous, tables rondes, cafés littéraires, grands entretiens, débats et lectures sont proposés à Saint-Malo, lors de ces quatre jours. Une cinquantaine de films documentaires et de fictions, des expositions et des spectacles, permettront aussi de mettre à l'honneur l'amour des livres, la vitale nécessité du débat et de l'échange. Étonnants Voyageurs, c'est aussi un festival de la jeunesse, et un vaste salon du livre, où les auteurs retrouvent leurs publics, sur les stands des éditeurs et des libraires.

← Joséphine Bacon, Michel Jean, Audrée Wilhelmy, Hélène Dorion, Mireille Gagné, Isabelle Picard, Élise Turcotte, Catherine Leroux, Soleil Launière, Karim Akouch.

« L'échec est une expérience »

Soirée
60 000 Rebonds

Début avril, l'antenne 35 du réseau 60 000 Rebonds organisait une soirée spectacle, suivie d'une conférence à la Maison des associations de **Rennes**. Avec *L'Effet Ricochet*, Marie Guth, comédienne et entrepreneuse morbihannaise, évoque son parcours de vie, pour prouver que l'échec n'est pas une fatalité.



Par Sarah Sedraoui

L'échec entrepreneurial, souvent perçu comme une fatalité en France, quand il est synonyme d'apprentissage dans les pays anglo-saxons, est ainsi comparé à un simple « *caillou dans la chaussure, une expérience de vie qui m'a amenée là où j'en suis aujourd'hui* ». Tout au long de ce spectacle collaboratif, le spectateur est ainsi imprégné dans son univers où « *chacun peut se retrouver dans un sujet différent* » et une question finale est posée : « *Et vous, qu'est-ce qui est vraiment important pour vous ?* ».

Ce n'est d'ailleurs pas pour rien si ce spectacle décalé était proposé par l'association 60 000 Rebonds. Marie Guth a elle-même été accompagnée par le réseau après la liquidation de son entreprise en Alsace, pour aboutir à un « *rebond professionnel qui fait sens : être sur scène* ».

Aujourd'hui investie dans la santé mentale, elle est secouriste PSSM et intervient en centre médico-social psychiatrique. Avec l'association 100 000 entrepreneurs, elle intervient aussi auprès des jeunes et continue de s'impliquer auprès de 60 000 Rebonds, l'association qui l'a soutenue.

Jean-Pierre Lemonnier, responsable de l'antenne 35 et Philippe Fourquet, président national de 60 000 Rebonds.



60 000 Rebonds en chiffres

Dans le Grand Ouest, 60 000 Rebonds, association dont le but est d'aider les dirigeants d'entreprises défilantes à rebondir, a accompagné, en 2023, 143 entrepreneurs en rebond grâce à l'action des 307 bénévoles professionnels (coachs, parrains, experts et ambassadeurs) et de leurs partenaires réseaux. L'association compte, en Bretagne et Pays de la Loire, huit antennes : Côtes d'Armor, Ille-et-Vilaine, Indre-et-Loire, Loire-Atlantique, Maine-et-Loire, Mayenne, Morbihan et Vendée. L'antenne d'Ille-et-Vilaine fédère, quant à elle, 51 bénévoles, dont 16 coachs, 21 parrains ou marraines, 7 experts et 7 ambassadeurs, pour accompagner des entrepreneurs sur une durée de deux ans.

Don't Stop Me Now. La musique d'entrée en scène de Marie Guth prend tout son sens quand le sujet du spectacle est évoqué : rebondir après un échec entrepreneurial. Une représentation mise en scène par Yohann Delaunay, dans laquelle la comédienne basée en Morbihan revient sur son parcours de vie : santé, corps, échec, rebond, résilience... tous les sujets sont évoqués. Alsacienne d'origine, Marie Guth a vécu la faillite de son entreprise, un déménagement dans un nouveau territoire inconnu, le tout sur fond de vie familiale et sentimentale compliquée (cinq enfants et une séparation), et une santé mentale *borderline*.

Musée
de Bretagne

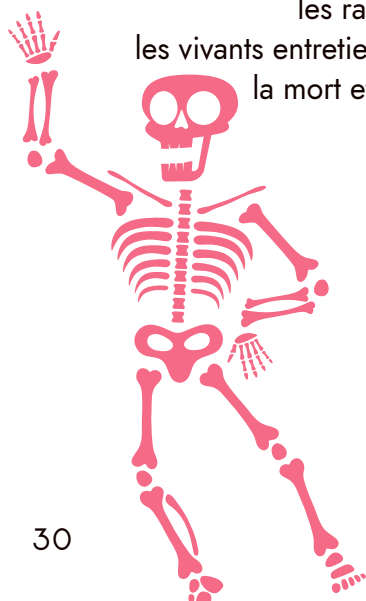
Mourir, quelle histoire !

Par Gwénaëlle de Carné

La mort nous renvoie à notre destinée, à notre finitude, à la douleur de perdre un être cher...

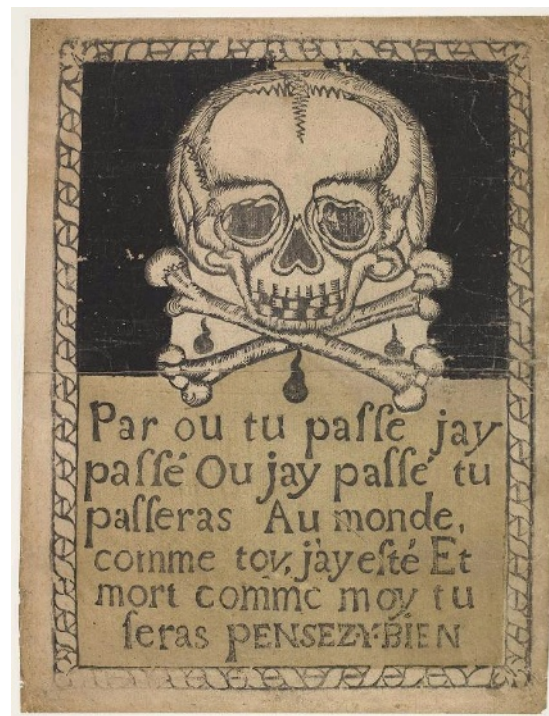
Depuis des millénaires, les hommes s'interrogent sur le mystère de la vie et de la mort : peut-on être heureux, sachant que l'on va mourir ?

L'exposition *Mourir, quelle histoire !*, conçue par le Musée de Bretagne et l'Abbaye de Daoulas, illustre les rapports que les vivants entretiennent avec la mort et les morts.



À travers de nombreuses œuvres et témoignages, elle met en lumière les pratiques culturelles liées aux rituels funéraires et l'inventivité déployée par les sociétés humaines pour faire face à la mort et trouver un sens à la vie. Et cela sur les cinq continents, du 16^e au 21^e siècle, avec un éclairage sur la Bretagne : les intersignes (la mort à venir), les rituels pour les morts, le traitement des restes humains, les légendes...

"L'Ankou" est une figure majeure de la mythologie bretonne, très présente dans la tradition orale et les contes de Basse Bretagne. Dans les danses macabres (Kernascléden, Kermaria-an-Isquit), les gravures sur bois et les sculptures (*l'Ankou de Ploumilliau*, 15^e siècle), l'Ankou est représenté par un squelette parfois drapé d'un linceul, portant une faux emmanchée à l'envers. Dans son recueil *La légende de la mort* publié en 1893, Anatole Le Braz voit en lui « l'ouvrier de la Mort » chargé de collecter les âmes des défunts dans sa charrette brinquebalante. Lorsqu'un vivant l'entend, c'est le signe que lui-même ou un membre de son entourage ne va pas tarder de passer de vie à trépas... La mort est une affaire qui concerne tous les vivants.



Memento Mori : Par où tu passes j'ai passé, gravure sur bois, 18^e, Musée de Bretagne





Maison en deuil, aquarelle de Sydney Curnow-Vosper, 1926, Musée du Faouët

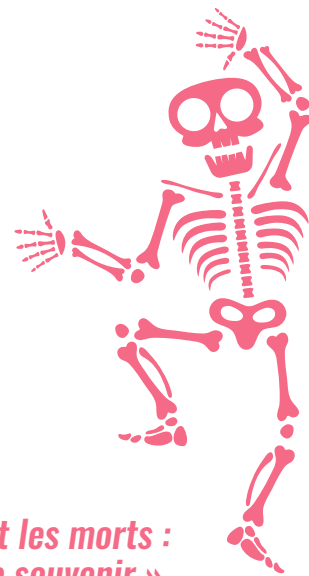
« Mourir et après ? Faire du mort un défunt »

La première partie de l'exposition s'interroge sur le sens des rites funéraires, les rituels et les croyances développés pour accompagner le deuil et apaiser la douleur des vivants, des cérémonies funéraires aux différentes manières de porter le deuil. Autrefois, la mort n'était pas cachée, bien au contraire. En témoignent les "memento mori" et les placards mortuaires du 18^e siècle, rehaussés de squelettes, ou encore les grands drapés noirs à galon et monogramme d'argent sur la porte de la maison du défunt que l'on voyait encore au début des années 1970 à Rennes, une pratique qui avait surpris le peintre britannique Sydney Curnow-Vosper, de passage au Faouët en 1926, au point d'en faire le sujet d'une aquarelle. Tout aussi spectaculaires : le corbillard à cheval, de la commune de Vignoc, conservé au Musée de Bretagne et les chapes de deuil des prêtres chargés de célébrer les funérailles...

« Vers un autre monde ? Faire du défunt un ancêtre »

La mort est-elle la fin de la vie ? Cette seconde partie permet de découvrir les croyances entourant la mort : spiritualité, religions, philosophie. Dans beaucoup de civilisations et de religions, la mort conduit à la séparation de l'esprit et du corps. Celui qui rendait son dernier souffle rendait son âme. Jusqu'au milieu du 19^e siècle, une bougie ou un miroir approchés de la bouche du défunt suffisait à déceler la présence ou non d'un ultime souffle de vie. Quelle vie après la mort ? La variété des représentations de la mort et de l'au-delà est d'une grande diversité, comme ce rouleau de soie japonais de l'ère Taisho (1912-1926) figurant un "yurei" : l'esprit d'une personne ayant quitté son enveloppe charnelle mais n'ayant pas accédé au paradis pour avoir laissé sur terre chagrins, colères et regrets.

L'Ankou fleuri, gravure sur bois de Jean Urvoy, (1898-1989), Musée de Saint-Brieuc



« Nous et les morts : garder le souvenir »

Les vivants cherchent à garder un lien avec les défunts. Il ne faut pas les oublier et honorer leur mémoire, d'où ces stèles gravées dans les cimetières de France, ces poteaux funéraires multicolores à Madagascar et toutes ces photographies, images et souvenirs et souvenirs mortuaires (médaillons de cheveux). Des préoccupations universelles ! Parfois, ce sont les morts qui restent en contact avec les vivants. Les légendes rapportées par Anatole Le Braz montrent ainsi combien la frontière entre le monde des vivants et le monde des morts est fragile. De tous les écrivains bretons, il est sans doute celui qui a le mieux percé les secrets de l'âme bretonne. Une multitude de témoignages, de confidences recueillis en Armor et en Argoat.



Corbillard et son équipage du carrossier, Félix Reau, Rennes 20^e, Musée de Bretagne

Mourir, quelle histoire !,
labellisée "Exposition d'intérêt national" au Musée de Bretagne

Les Champs Libres, cours des alliées à Rennes,
du 16 mars au 22 septembre 2024. Du mardi au vendredi, de 14h à 19h ;
samedi et dimanche, de 14 h à 19 h.

Animations : musique, contes et légendes, conférences,
ateliers pour tous les âges, visites des cimetières rennais
avec Destination Rennes

www.leschampslibres.fr

Publiez vos annonces juridiques et légales, dans toute la **France**

7 JOURS

L'ÉCO DE LA BRETAGNE

ou sur www.7jours.fr

Constitution de société, transfert de siège,
changement de dirigeant, dissolution, cession de fonds, cession
de droit au bail, modification de capital social, etc.

La plateforme 7Jours :

Assure la conformité des annonces légales

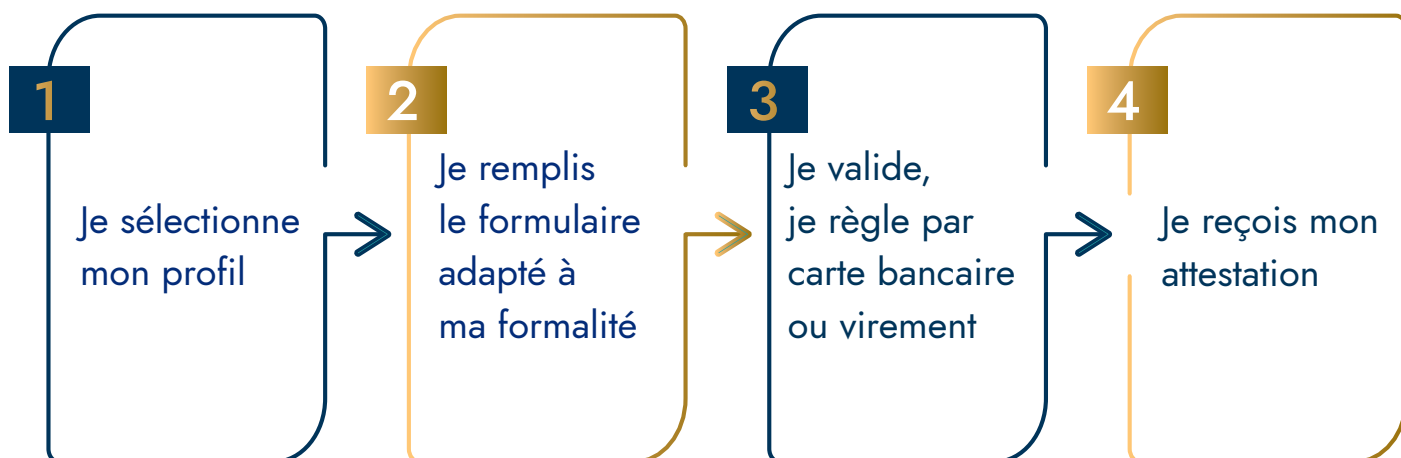
Saisie libre ou via des formulaires aux champs prédéfinis

Affichage de l'annonce en temps réel

Attestation de parution immédiate et gratuite

Plusieurs options de publication

- Par téléphone au **02 99 79 39 09** du lundi au vendredi, de 9h à 17h
- Par email à annoncelegale@7jours.fr



Rendez-vous sur www.7jours.fr



ANNONCES LÉGALES ET JUDICIAIRES

E-mail : annoncelegale@7jours.fr / Plateforme : <https://annoncelegale.7jours.fr>

7JOURS L'ÉCO DE LA BRETAGNE, magazine d'informations économiques habilité à publier les annonces légales et judiciaires sur le département de l'Ille-et-Vilaine. Le site 7jours.fr est également habilité par arrêté préfectoral à publier les annonces légales et judiciaires pour le département de l'Ille-et-Vilaine et du Morbihan.

Selon l'arrêté du 14 décembre 2023 relatif à la tarification et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales (<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000048680411>), le tarif des annonces judiciaires et légales est fixé à 0.183 euro HT le caractère pour le département de l'Ille-et-Vilaine.

Par dérogation aux dispositions de l'article précédent, les annonces mentionnées ci-dessous font l'objet en 2024 d'une tarification forfaitaire, selon les modalités suivantes :

- Le tarif des constitutions de sociétés est établi suivant la forme de la société, comme mentionné dans l'article 2 alinéa 2 ;
- Le tarif des annonces relatives à l'acte de nomination des liquidateurs des sociétés commerciales est de 149 € HT ; le tarif lié à la clôture de la liquidation des sociétés commerciales est de 108 € HT ;
- Les tarifs des annonces légales relatives aux procédures collectives régies par les titres II, III et IV du livre VI du code de commerce sont mentionnés dans l'article 2 alinéas 5 et 6 ;
- Les tarifs des annonces relatives aux modifications de société sont mentionnées dans l'article 2 alinéa 8 ;
- Les tarifs des annonces relatives au changement de nom patronymique est de 56 € HT ;

Les annonces relatives aux sociétés et fonds de commerce font l'objet d'une centralisation sur la base de données numérique centrale mentionnée au deuxième alinéa de l'article 1^{er} de la loi du 4 janvier 1955 susvisée et régie par le décret du 28 décembre 2012 susvisé (<https://actulegales.fr/>).

APPELS D'OFFRES AVIS D'ENQUETE

COMMUNE DE LA CHAPELLE
DU LOU DU LAC
Modification n°1 du Plan
Local d'Urbanisme

1ER AVIS D'OUVERTURE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté n° 04-2024 en date du 4 avril 2024, M. le Maire de la Commune de La Chapelle du Lou du Lac, responsable du projet, a ordonné l'ouverture et l'organisation d'une enquête publique sur la modification n° 1 du Plan Local d'Urbanisme.

A cet effet, M. Michel QUÈRE a été désigné par M. le Président du tribunal administratif en tant que commissaire enquêteur.

L'enquête publique se déroulera du lundi 6 mai 2024 à 13h30 au vendredi 7 juin 2024 à 18h30 à la mairie de La Chapelle du Lou du Lac, horaires d'ouverture : les lundis, mardis et vendredis de 10h30 à 12h45 et de 13h30 à 19h00 et les jeudis de 10h30 à 12h45 et de 13h30 à 19h00.

Le dossier d'enquête publique sera consultable en mairie de La Chapelle du Lou du Lac ainsi que sur le site internet : www.lachapelleduloudulac.fr

Le commissaire enquêteur sera présent à la mairie de La Chapelle du Lou du Lac, salle du conseil municipal :

- Lundi 6 mai 2024, de 13h30 heures à 18h30.
- Jeudi 23 mai 2024, de 13h30 heures à 18h00.
- Vendredi 7 juin 2024, de 13h30 heures à 18h30.

Pendant la durée de l'enquête, chacun pourra prendre connaissance du dossier de modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme et consigner ses observations et propositions sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit au commissaire enquêteur à Commune de La Chapelle du Lou du Lac, 5, rue Alain de Botherel - La Chapelle du Lou du Lac (35360), ou sur le courriel : enquetepublique.PLU@lachapelleduloudulac.fr

Son rapport et ses conclusions seront transmis à M. le Maire de la Commune de La Chapelle du Lou du Lac dans le délai d'un mois à compter de la date de clôture de l'enquête et tenu à la disposition du public à la Commune de La Chapelle du Lou du Lac et sur le site internet de la collectivité pendant une durée d'un an à compter de la date de la clôture de l'enquête.

A l'issue de la procédure et au vu des conclusions émises par le commissaire

enquêteur, la collectivité organisatrice sera amenée à se prononcer par délibération sur la modification N°1 du Plan Local d'Urbanisme.

L247J04575

CONSTITUTIONS



AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à ACIGNE du 30/03/2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

- Forme sociale : Société à Responsabilité Limitée à associé unique
- Dénomination sociale :

HOLDING JOUALT

- Siège social : 51 Lieu-Dit Bourgon - 35690 ACIGNE

- Objet social : La prise de participation sous toutes formes soit par achat, souscription, apport, fusion, de tous biens et valeurs mobilières, dans toutes entités juridiques avec ou sans personnalité morale, civiles ou commerciales (l'acquisition, la souscription et la gestion de tous titres de sociétés) ainsi que la prise de contrôle sous toutes ses formes ; l'activité de société animatrice de groupe et notamment l'animation effective des sociétés du groupe en participant à la conduite de la politique financière, administrative et fiscale, et au contrôle des sociétés filiales ; l'exercice de toutes activités entrant dans le cadre de l'objet des sociétés financières ou holdings ; la réalisation de toutes prestations de services en matière administrative, financière, commerciale, technique et de gestion auprès de toutes sociétés, et notamment des filiales ; l'activité de holding financier

- Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

- Capital social : 205 000 €
- Gérance : Monsieur Antoine JOUALT, demeurant 51 Lieu-Dit Bourgon - 35690 ACIGNE, assure la gérance.

- Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de RENNES. Pour avis. La Gérance L247J03456



AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à ACIGNE du 30/03/2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

- Forme sociale : Société à Responsabilité Limitée à associé unique
- Dénomination sociale :

HOLDING LEFRANCOIS

- Siège social : 7 Impasse du Petit Champ - 35490 VIEUX VY SUR COUESNON

- Objet social : La prise de participation sous toutes formes soit par achat, souscription, apport, fusion, de tous biens et valeurs mobilières, dans toutes entités juridiques avec ou sans personnalité morale, civiles ou commerciales (l'acquisition, la souscription et la gestion de tous titres de sociétés) ainsi que la prise de contrôle sous toutes ses formes ; l'activité de société animatrice de groupe et notamment l'animation effective des sociétés du groupe en participant à la conduite de la politique financière, administrative et fiscale, et au contrôle des sociétés filiales ; l'exercice de toutes activités entrant dans le cadre de l'objet des sociétés financières ou holdings ; la réalisation de toutes prestations de services en matière administrative, financière, commerciale, technique et de gestion auprès de toutes sociétés, et notamment des filiales ; l'activité de holding financier

- Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

- Capital social : 205 000 €
- Gérance : Monsieur Alexandre LEFRANCOIS, demeurant 7 Impasse du Petit Champ - 35490 VIEUX VY SUR COUESNON, assure la gérance.

- Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de RENNES. Pour avis. La Gérance L247J03459

Le 29/03/2024, il a été constitué la **SAS ROYAL AUTOMOBILE**
Capital social de 5000 €.

Objet :

- La mécanique générale et électricité automobiles,
- Le nettoyage de véhicules,
- La vente de pièces neuves et d'occasion automobiles

- La vente de véhicules d'occasion
Durée : 99 ans
Siège social : 24, rue de Saint Briec, 35590 SAINT GILLES.

Président : EL OUARDI El Houcine, demeurant au 65, rue Ampère 59200, TOURCOING,

L247J04185

CABINET VAZEL ET ASSOCIÉS

Société d'Avocat
167 Route de Lorient
Parc Monier - Le Cassiopée
35000 RENNES



Avis est donné de la constitution de la société par actions simplifiée à associé unique **MANÉGOCE - VOS MATERIAUX**, en date, à MONTREUIL-SOUS-PEROUSE du 29 mars 2024.

Siège social : MONTREUIL-SOUS-PEROUSE (35500) - 4 rue Joseph Cugnot - Zone Artisanale Gérard 2 ;

Objet : la société a pour objet, en France et dans tous pays : Négoce de matériaux du BTP ; capital : 1000 euros ; durée : 99 ans.

Admission aux assemblées : tout associé a le droit de participer aux assemblées et de s'y exprimer

Exercice du droit de vote : le droit de vote est proportionnel à la quantité du capital possédé et chaque action donne droit à une voix.

Clauses restreignant la libre disposition des actions : droit de préemption des associés et agrément des cessions d'actions par décision collective des associés

Président : la société EURL FINANCE, SARL au capital de 250 000 euros, Siège social : TAILLIS (Ille-et-Vilaine) - La Basse Nolaïs, RCS RENNES 517 938 692, représentée par Monsieur Ludovic BATTEUX agissant en en qualité de gérant

RCS : RENNES
Pour avis L247J04186

ABONNEZ-VOUS !

LE SITE WEB 7JOURS.FR EST HABILITÉ POUR LES ANNONCES LÉGALES
DU DÉPARTEMENT DE L'ILLE-ET-VILAINE (35) ET DU MORBIHAN (56)



TRIBUNAL DE COMMERCE

CITÉ JUDICIAIRE

7, rue Pierre Abélard - CS 43124 - 35031 RENNES Cedex
Parking Arsenal - Bus : lignes 5, 6 et 9 - Métro Charles de Gaulle et République

GREFFE : extrait K bis, bilans, nantissements, judiciaire, faillites
Tél. 02 99 65 38 88

RCS - CFE : registre du commerce - formalités RCS
Tél. 02 99 65 38 88 option 1

Ouvert du mardi au vendredi : 8 h 30 → 12 h 00 - 13 h 30 → 17 h 00
Le lundi 10 h 00 → 12 h 00 - 13 h 30 → 17 h 00

KYC infogreffe

La connaissance authentique

Un outil de surveillance dédié à la connaissance du client basé sur les documents officiels et certifiés par les greffiers des tribunaux de commerce.



Lutte anti-blanchiment et contre le financement du terrorisme



Fraude et compliance



Gestion du risque client

KYC.INFOGREFFE.FR

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE RENNES

REDRESSEMENTS JUDICIAIRES

(Jugement du 25 mars 2024)

SARL ALH CONSEIL, la Haute Fresnais, 35590 Saint-Gilles, RCS RENNES 394 951 438. Prestations de services en matière commerciale, en matière d'organisation, de conseil en stratégie, gestion et de développement d'entreprise. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 25 septembre 2022 désignant mandataire judiciaire SELARL Athena prise en la personne de Maître Charlotte Thirion 20 Boulevard d'Isly et 3 pl Gal Giraud Immeuble LES 3 SOLEILS 35000 Rennes Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501564082495-2024J00180

SAS G&G CO RESEAUX, 12 Rue Hippolyte Bousquet, 35170 Bruz, RCS RENNES 905 094 470. Location machines de constructions, équipements et biens, achat vente automobile et location de véhicules Léger sans chauffeur, prestation en Télécom, électricité, plomberie. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 15 novembre 2022 désignant mandataire judiciaire SELARL Gopmj, prise en la personne de Maître Pauline Collin 4 Mail François Mitterrand 35000 Rennes Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501564082521-2024J00178

SARL LE COURT CIRCUIT, 4 Rue Charles Malard, 35300 Fougères, RCS RENNES 815 009 675. Restaurant cave a vin bar, vente à emporter. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 25 septembre 2022 désignant mandataire judiciaire SELARL Lex Mj prise en la personne de Me Eric Margottin 29 Rue de Lorient 35000 Rennes Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501564082509-2024J00179

(Jugement du 02 avril 2024)

SARL OLLIVIER, Lieu-Dit Villeneuve, 35210 Châtillon-En-Vendelais, RCS RENNES 513 590 737. Maçonnerie gros oeuvre, terrassement. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 15 janvier 2024 désignant mandataire judiciaire SELARL Gopmj, prise en la personne de Maître Pauline Collin 4 Mail François Mitterrand 35000 Rennes Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501564082502-2024J00181

(Jugement du 03 avril 2024)

SARL BAO COMMUNICATION, 6377 Rue de la Perrière, Route du Meuble Pa Conforland, 35520 Melesse, RCS RENNES 539 609 693. Publicité peinte et adhésive. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 3 octobre 2022 désignant mandataire judiciaire SELARL David-Goic & Associés, prise en la personne de Me Benjamin Brillaud 39 Rue du Capitaine Maignan CS 34433 35044 Rennes Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501564596255-2024J00187

LIQUIDATIONS JUDICIAIRES

(Jugement du 27 mars 2024)

SARL SOCIETE T.L.A., Le Petit Maupre, 35240 Marcillé-Robert, RCS RENNES 351 931 209. Travaux agricoles. Prononce la reprise de la procédure de liquidation judiciaire, liquidateur désigné la SELARL DAVID-GOIC & Associés prise en la personne de Me Benjamin BRILLAUD 39 rue du Capitaine Maignan CS 34433 35044 RENNES.

13501564082492-2024J00182

LIQUIDATIONS JUDICIAIRES

(Jugement du 03 avril 2024)

SARL SF Conseil Auto, 1 Bis Rue du Vieux Moulin, 35220 Saint-Didier, RCS RENNES 951 824 721. Commerce de voitures. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 30 janvier 2024, désignant liquidateur SELARL Athena prise en la personne de Maître Charlotte Thirion 20 Boulevard d'Isly et 3 pl Gal Giraud Immeuble LES 3 SOLEILS 35000 Rennes. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501564470736-2024J00183

SARL CLES DU TEMPS, 5 Allée de la Treille, 35000 Rennes, RCS RENNES 879 953 701. La société a pour objet directement ou indirectement en France ou hors de France, l'activité de consultante, conférencière en organisation et rangement, home organiser, auprès des particuliers et entreprises. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 10 février 2024, désignant liquidateur SELARL Gopmj, prise en la personne de Maître Pauline Collin 4 Mail François Mitterrand 35000 Rennes. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501564470733-2024J00184

SARL S.F.B.P., 10 Rue du Champ Jacquet, 35000 Rennes, RCS RENNES 478 200 033. Vente d'articles et de matériels de sport. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 29 février 2024, désignant liquidateur SELARL David-Goic & Associés, prise en la personne de Me Benjamin Brillaud 39 Rue du Capitaine Maignan CS 34433 35044 Rennes. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501564596246-2024J00188

SARL BREIZH CAB TRANSPORT ET LOGISTIQUE, 4 Impasse de la Barbotte, 35850 Parthenay-De-Bretagne, RCS RENNES 899 799 084. Le transport express de colis et de marchandises. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 21 septembre 2023, désignant liquidateur SELARL Gopmj, prise en la personne de Maître Pauline Collin 4 Mail François Mitterrand 35000 Rennes. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501564596259-2024J00186

LEVERD Roger, S d'F, 35000 Rennes, RCS RENNES 428 676 357. Multiservices. Prononce l'ouverture de la liquidation judiciaire et a décidé de l'application de la procédure liquidation judiciaire simplifiée, portant sur l'ensemble des patrimoines, sous le numéro 2024J00189, date de cessation des paiements 03/10/2022 et a désigné liquidateur la SELARL LEX MJ prise en la personne de Me Eric MARGOTTIN, 29 rue de Lorient 35000 RENNES. Les déclarations des créances sont à déposer au liquidateur dans les deux mois de la publication au Bodacc.

13501564596249-2024J00189

IBEN EL BOUSHAKI Léila, 16 Rue du Docteur Francis Joly, 35000 Rennes, RCS RENNES 910 993 062. Prothésiste Ongulaire, Institut De Beauté. Prononce l'ouverture de la liquidation judiciaire et a décidé de l'application de la procédure de liquidation judiciaire simplifiée, portant sur l'ensemble des patrimoines, sous le numéro 2024J00190, date de cessation des paiements le 20/10/2022 et a désigné liquidateur la SELARL ATHENA prise en la personne de Maître Charlotte THIRION, 20 Bd d'Isly et 3 pl Gal Giraud Immeuble LES 3 SOLEILS 35000 RENNES. Les déclarations des créances sont à déposer au liquidateur dans les deux mois de la publication au Bodacc.

13501564596262-2024J00190

LE GALL Sandy, 10 Allée Max Jacob, 35850 Geveze. RCS RENNES 442 093 977. A prononcé l'ouverture de la liquidation judiciaire et a décidé de l'application de la procédure de liquidation judiciaire simplifiée portant uniquement sur le patrimoine professionnel, sous le numéro 2024J00191 date de cessation des paiements le 15/09/2023 et a désigné liquidateur la SELARL LEX MJ prise en la personne de Me Eric MARGOTTIN, 29 rue de Lorient 35000 RENNES. Les déclarations des créances sont à déposer au liquidateur dans les deux mois de la publication au Bodacc.

13501564596268-2024J00191

WWW.7JOURS.FR

LIQUIDATIONS JUDICIAIRES

(Jugement du 03 avril 2024)

SARL MÔMA, 2 Rue Georges Charpak, Zac Baud Chardonnet, 35000 Rennes, RCS RENNES 899 933 881. La vente et la location de planches, vêtements et accessoires de surf et sports de glisse. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 3 janvier 2024, désignant liquidateur SELARL Gopmj, prise en la personne de Maître Pauline Collin 4 Mail François Mitterrand 35000 Rennes. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501564470730-2024J00185

CONVERSION REDRESSEMENTS JUDICIAIRES EN LIQUIDATIONS JUDICIAIRES

(Jugement du 27 mars 2024)

SAS NOVOLINKO, 2a Rue du Bordage, 35510 Cesson-Sévigné, RCS RENNES 838 910 503. Centre de formation. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL Athena prise en la personne de Maître Charlotte Thirion 20 Boulevard d'Isly et 3 pl Gal Giraud Immeuble LES 3 SOLEILS 35000 Rennes.

13501564082514-2023J00004

(Jugement du 03 avril 2024)

SARL FRED TIRE, 15 Rue Colbert, 35300 Fougères, RCS RENNES 919 453 480. Montage et démontage de pneus et petite mécanique. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL Gopmj, prise en la personne de Maître Pauline Collin 4 Mail François Mitterrand 35000 Rennes.

13501564596265-2024J00090

DÉPÔT DE L'ÉTAT DES CRÉANCES

(Dépôt du 29 novembre 2023)

SARL LCF, 16 Rue des Merhands, 35470 Bain-De-Bretagne, RCS RENNES 530 197 904. Courtage en Opérations de banque et services de paiement et courtage en assurance intermédiaire en opérations de banque. L'état des créances complété par le projet de répartition prévu par l'article L 644-4 du code de commerce est déposé au greffe. Tout intéressé peut contester ledit état devant le juge-commissaire dans un délai d'un mois à compter de la présente publication.

13501564596252-2023J00100

(Dépôt du 18 janvier 2024)

SNC BAR DU CENTRE, 2 Place de la Poste, Maure-De-Bretagne, 35330 Val d'Anast, RCS RENNES 822 192 936. Bar tabac. L'état des créances complété par le projet de répartition prévu par l'article L 644-4 du code de commerce est déposé au greffe. Tout intéressé peut contester ledit état devant le juge-commissaire dans un délai d'un mois à compter de la présente publication.

13501564082512-2023J00168

(Dépôt du 06 février 2024)

DE CASTRO ALVES Jaime, 19 Rue des Pins, 35650 le Rheu, RM 531 631 091. Travaux De Plâtrerie. L'état des créances complété par le projet de répartition prévu par l'article L 644-4 du code de commerce est déposé au greffe. Tout intéressé peut contester ledit état devant le juge-commissaire dans un délai d'un mois à compter de la présente publication.

13501564082524-2023J00147

(Dépôt du 08 février 2024)

SARL KLEUZHAN BREIZH, le Bourg, 35210 Chatillon-en-Vendelais, RCS RENNES 839 982 162, RM 839 982 162. Chambres funéraires. L'état des créances complété par le projet de répartition prévu par l'article L 644-4 du code de commerce est déposé au greffe. Tout intéressé peut contester ledit état devant le juge-commissaire dans un délai d'un mois à compter de la présente publication.

13501564082517-2022J00285

SARL LINAMEA, 10 Lieu-Dit la Brosse, 35520 la Chapelle-Des-Fougeretz, RCS RENNES 840 938 344. Ventes d'articles de décoration d'intérieur. L'état des créances complété par le projet de répartition prévu par l'article L 644-4 du code de commerce est déposé au greffe. Tout intéressé peut contester ledit état devant le juge-commissaire dans un délai d'un mois à compter de la présente publication.

13501564082519-2023J00287

SARL MONTAUT GROUP, 2 Rue Robert Schuman, 35640 Martigné-Ferchaud, RCS RENNES 890 719 479, RM 890 719 479. Peinture et ravalement de façades. L'état des créances complété par le projet de répartition prévu par l'article L 644-4 du code de commerce est déposé au greffe. Tout intéressé peut contester ledit état devant le juge-commissaire dans un délai d'un mois à compter de la présente publication.

13501564687631-2023J00028

DEROSIER Annie, 102 les Garennes, 35170 Bruz, RCS RENNES 791 655 004. Entreprise De Paysages. L'état des créances complété par le projet de répartition prévu par l'article L 644-4 du code de commerce est déposé au greffe. Tout intéressé peut contester ledit état devant le juge-commissaire dans un délai d'un mois à compter de la présente publication.

13501564687628-2022J00049

CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF AUTORISANT LA REPRISE DES POURSUITES INDIVIDUELLES

(Jugement du 25 mars 2024)

SARL RAF AUTOMOBILES, Rue de la Perrière, Pa Confortland, 35520 Melesse, RCS RENNES 807 500 558. Achat la vente et le dépôt vente de véhicules.

13501564082506-2022J00193

CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

(Jugement du 25 mars 2024)

SARLU INNOVA-SOLS BRETAGNE, 3 Chemin de la République, 35133 Lécousse, RCS RENNES 452 753 163, RM 452 753 163. Chape fluide.

13501564082498-2018J00150

PLAN DE REDRESSEMENT

(Jugement du 27 mars 2024)

SARL FOURFAN, Centre Commercial Grand, Quartier, 35760 Saint-Grégoire, RCS RENNES 430 476 135. Prise de participation. Jugement arrêtant le plan de redressement, durée du plan 10 ans nommé Commissaire à l'exécution du plan SELARL Gopmj, prise en la personne de Maître Pauline Collin 4 Mail François Mitterrand 35000 Rennes.

13501564796008-2022J00373

AUTRE ARRÊT DE LA COUR D'APPEL

(Jugement du 12 décembre 2023)

SARL COMELEC, 7 Boulevard de l'Odé, 35740 Pacé, RCS RENNES 398 294 371. Holding. Arrêt de la Cour d'Appel de RENNES en date du 12/12/2023, Rétracte le jugement du Tribunal de Commerce de RENNES en date du 04/01/2023; Dit n'y avoir lieu à ouverture d'une procédure de sauvegarde judiciaire au profit de la société COMELEC.

13501564596242-2023J00013

GREFFE EXTÉRIEUR

TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS
Jugement du 4 avril 2024 - Redressement judiciaire

SARL THE BODY SHOP (FRANCE), 51 Rue le Peletier, 75009 Paris 9e Arrondissement, RCS PARIS 414 083 881. Commerce de détail de parfumerie et de produits de beauté en magasin spécialisé. Le Tribunal de Commerce de PARIS a prononcé en date du 04/04/2024 l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire sous le numéro P202401280 date de cessation des paiements le 20/03/2024, et a désigné juge commissaire : Mme Pascale Cholmé, administrateur : SELARL BCM en la personne de Me Sandra Beladine 7 rue de Caumartin 75009 Paris, SELARL THEVENOT PARTNERS en la personne de Me Aurélie Perderea 42 rue de Lisbonne 75008 Paris, avec pour mission : d'assister, mandataire judiciaire : SELARL ASTEREN en la personne de Me Charles-Axel Chuine 55 rue de Lyon 75012 Paris, SELARL ASTEREN en la personne de Me Julia Ruth 55 rue de Lyon 75012 Paris, et a ouvert une période d'observation expirant le 04/10/2024, les déclarations des créances sont à déposer au mandataire judiciaire dans les deux mois à compter de la date de publication au bodacc.

13501564656093-2007B00237

COUR D'APPEL DE RENNES TRIBUNAL JUDICIAIRE DE RENNES

Par jugement en date du 02 Avril 2024, le Tribunal judiciaire de RENNES a ouvert une procédure de liquidation judiciaire de : **AUTOPARTAGE RENNES**, association identifiée sous le n° RNA W353023175, sous le n° SIREN 923 234 215 et sous le n° SIRET 923 234 215 00013, activité de partage de voitures domiciliée : chez ABACOM 90 B rue de Fougères 35700 RENNES

Fixe provisoirement au 6 novembre 2023 la date de cessation des paiements ; Désigne la Selarl DAVID GOÏC et ASSOCIÉS, mandataire judiciaire, en la personne de Maître Benjamin BRILLAUD, 39 rue du Capitaine Maignan 35000 RENNES, en qualité de liquidateur judiciaire ;

Les créanciers sont avisés qu'ils doivent déclarer leurs créances entre les mains du liquidateur judiciaire ci-dessus désigné dans le délai de deux mois, à compter de la publication au BODACC du présent jugement ou sur le portail électronique prévu par les articles L814-2 et L814-13 du code de commerce

L247J04391

VOS ANNONCES LÉGALES DANS TOUTE LA FRANCE
7J/7J & 24H/24H / www.7jours.fr

CONSTITUTIONS

suite à Age du 07/03/2024 il a été constitué :

Dénomination : **BUDA**
Forme : SASU Capital : 1500 €
Siège Social : 05 Allée de la Grande Treille -35200 RENNES
Objet : Location, Achat, vente de matériel et d'outillages import-export
Président : Mr FARKAS ISTVAN
Demeurant : 18 Place de France-95200 SARCELLES
Durée : 99 ans. L'immatriculation sera effectuée au RCS de RENNES
L247J04388

Aux termes d'un ASSP en date du 05/04/2024, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination :
LE SERVICE DES BRAISES

Objet social : La fabrication artisanale et vente sur place, à emporter et ambulante de produits de boulangerie, pâtisserie, viennoiserie.L'achat et vente de tous types de produits alimentaires sur place, à emporter et en ambulancier.

Siège social : 3B Rue du Champ Blanc, 35370 ETRELLES
Capital : 5 000 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de RENNES
Président : M. LEJEUNE John, demeurant 3B Rue du champ blanc, 35370 ETRELLES

Admission aux assemblées et droits de votes : Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions

L247J04438

VENTES AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Cabinet de la SELARL KERJEAN-LE GOFF-NADREAU NEYROUD
AVOCATS
36-38 Bd Villebois Mareuil - BP 20668
35406 SAINT-MALO CEDEX

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

LE MERCREDI 22 MAI 2024 A 14 HEURES

A la Barre du Tribunal Judiciaire de SAINT-MALO (35400), sis au Palais de Justice de ladite Ville, 49 avenue Aristide Briand, Il sera procédé à la vente aux enchères publiques du bien suivant en un seul lot :

COMMUNE DE SAINT DOMINEUC (35190) 3 RUE NATIONALE

DANS UN ENSEMBLE IMMOBILIER

dénommé « LES JARDINS D'HADRIEN » sis audit lieu, figurant au cadastre sous les références :
Section AC n°144 d'une contenance de 00 ha 30 a 12 ca
Les lots de copropriété suivants :
Lot numéro treize (13) : Une place de parking extérieur
Et les quatre-vingt-dix /cent millièmes (90/100 000^{èmes}) des parties communes générales
Lot numéro quarante-sept (47) : Un appartement de type 2, situé au premier étage du Bâtiment A et portant le numéro 9, comprenant une entrée avec placard, un séjour avec un coin cuisine, une chambre avec placard, une salle de bain, un WC. Balcon.
Et les 1989/ 100 000^{èmes} du sol et des parties communes générales
Et les 4100/100 000^{èmes}, quote-part de tantièmes particuliers au bâtiment A
DPE : renseigné

MISE A PRIX : 45 000 EUROS (QUARANTE-CINQ MILLE EUROS)

Enchères exclusivement par Ministère d'Avocat inscrit au Barreau de SAINT-MALO DINAN, les frais étant supportés par l'adjudicataire en sus du prix d'adjudication.
Tout intéressé peut prendre communication du cahier des conditions de vente au greffe du Juge de l'Exécution près le Tribunal Judiciaire de SAINT-MALO, Palais de Justice de ladite ville, sis 49 avenue Aristide Briand (35400) Saint-Malo, ainsi qu'au Cabinet de la SELARL KERJEAN LE GOFF NADREAU NEYROUD représentée par Me Xavier-Pierre NADREAU, Avocat poursuivant la vente.
Caution bancaire irrévocable ou chèque de banque à l'ordre du Bâtonnier séquestre représentant 10% du montant de la mise à prix et minimum 4.500 €.

VISITE SUR PLACE LE VENDREDI 3 MAI 2024 DE 14 HEURES A 15 HEURES, SANS RENDEZ-VOUS

L247J04389

CONSTITUTIONS

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 7 avril 2024, à BRUZ.

Dénomination : **LA PASTEURAIS**
Forme : Société civile immobilière.
Siège social : 75 Boulevard Pasteur, 35170 BRUZ.

Objet : l'acquisition, la prise à bail, la gestion, la location et l'administration de tout bien immobilier.

Durée de la société : 99 années(s).
Capital social variable (montant minimum) : 1000 euros

Cession de parts et agrément : Cession soumise à agrément.

Gérant : Madame Marie-Claude SANNIER née POIRIER, demeurant 75 Boulevard Pasteur, 35170 Bruz.

Gérant : Monsieur Nicolas SANNIER, demeurant 14 rue Mermoz, 35170 Bruz

La société sera immatriculée au RCS de Rennes.

L247J04449



MYM

Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : 5 La Brulonnaise
35390 GRAND FOUGERAY

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature électronique privée en date du 3 avril 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : MYM
Siège social : 5 La Brulonnaise, 35390 GRAND FOUGERAY

Objet social : L'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Monsieur Fabrice Amaucé, demeurant 5 La Brulonnaise, 35390 GRAND FOUGERAY

CONSTITUTIONS

Clauses relatives aux cessions de parts :
agrément requis dans tous les cas
agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de RENNES.

Pour avis. La Gérance

L247J04473

CABINET VAZEL ET ASSOCIÉS
Société d'Avocat
167 Route de Lorient
Parc Monier - Le Cassiopée
35000 RENNES



AVIS

Société constituée SSP le 28/03/2024 à Rennes - Dénomination : **KENRAK** -
Forme : Société Civile Immobilière - Siège social : DINGE (Ille-et-Vilaine) - 4 rue de l'Ille - Durée : 99 ans - Capital : 1 000 Euros souscrit en numéraire - Objet social : l'acquisition et la gestion, notamment par location, de tous biens immobiliers - Gérants : -M. Ghislain COURTOIS demeurant à RENNES (Ille-et-Vilaine) - 4 allée de Cancale et Mme Hélène BOUNIOL demeurant à DINGE (Ille-et-Vilaine) - 4 rue de l'Ille- Clauses relatives à l'agrément des cessionnaires de parts sociales par Assemblée Générale, stipulée à l'article 10 des statuts - Immatriculation : Greffe du Tribunal de Commerce de RENNES.

Pour avis

L247J04412



DANIEL AVOCATS ET ASSOCIÉS

Société d'Avocats
107, Avenue Henri Fréville
et 2 rue d'Espagne
35202 RENNES CÉDEX 2

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signatures électroniques en date du 3 avril 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société à Responsabilité Limitée à associé unique

Dénomination : **JM INVEST**
Capital : 10.000 € divisé en 1.000 parts sociales de 10 € chacune

Siège social : 3, Rue Surcouf 35740 PACE

Objet : La société a pour objet, en France et à l'Étranger : La prise de participation sous toutes formes, soit par achat, souscription, apport, fusion, de tous biens et valeurs mobilières, dans toutes entités juridiques avec ou sans personnalité morale, ainsi que la prise de contrôle sous toutes ses formes ; La gestion de ces divers investissements et participations et toutes opérations permettant le développement et le maintien

de l'objet social ; L'animation effective des sociétés du groupe en participant à la conduite de la politique financière, administrative et fiscale, et au contrôle des sociétés filiales ; Et plus généralement, toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social et susceptibles d'en favoriser le développement ou la réalisation.

Durée : 99 ans à compter de la date d'immatriculation au R.C.S. de RENNES.

Gérance : est nommée en qualité de gérant pour une durée indéterminée : Monsieur Jean MORIN demeurant à PACE (35740) 3, Rue Surcouf.

Pour avis.

L247J04485



VOGEL, GAUTRON & OREAL
02 99 81 20 86 / vgo.saintmalo@notaires.fr

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Nicolas OREAL, Notaire de la Société d'Exercice Libéral « EMERAUDE NOTAIRES SAINT-MALO », titulaire d'un Office Notarial dont le siège est à SAINT-MALO (Ille et Vilaine), 51 Boulevard Douville, le 19 mars 2024 a été constituée une société par actions simplifiée unipersonnelle ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet, en France et à l'étranger : tous travaux de peinture, enduit, laque, décoration, Tous travaux de vitrerie, Tous travaux de revêtement de sols et de murs, Toutes poses de papiers peints, moquette, textiles muraux, tapis, Tous travaux d'agencement et d'installation d'accessoires de décoration, Toute activité de conduite de travaux.

La dénomination sociale est : **DECO-LOGI'K**

Le siège social est fixé à : SAINT-MALO (35400), 54 rue du Grand Jardin.

La société est constituée pour une durée de 99 années

Le capital social est fixé à la somme de : MILLE EUROS (1 000,00 EUR), constitué d'apports en numéraires.

Les cessions d'actions par l'associé unique sont libres. En cas de pluralité d'associés, seules les cessions entre eux pourront intervenir librement.

Le premier président de la société est : Monsieur Joël CARREL demeurant à LANGROLAY-SUR-RANCE (22490), 29 route de Pleslin.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de SAINT-MALO.

Pour avis

Le notaire.

L247J04486

CONSTITUTIONS



**FIDUCIAL
SOFIRAL**

40 rue du Bignon
35510 CESSON-SÉVIGNÉ

Aux termes d'un ASSP en date du 01/04/2024, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

FORME : société par actions simplifiée unipersonnelle

DÉNOMINATION SOCIALE :

MOBATYS

CAPITAL : 1.000 €

SIÈGE SOCIAL : 1 rue des Charmilles - 35890 LAILLE

OBJET : En France et à l'étranger, l'activité de holding ;

DURÉE : 99 ans.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives et d'y voter, personnellement ou par mandataire, ou à distance, par correspondance ou par voie électronique, dans les conditions prévues par la loi et les présents statuts, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède.

CESSIONS D'ACTIONS : Les Transmissions d'Actions entre associés sont libres

AGREMENT : Les cessions d'actions à l'exception de celles entre associés sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote

PRESIDENT : Monsieur Tangi MORANGE, demeurant 57B La Petite Forêt à LAILLE (35890), a été nommé Président pour une durée indéterminée.

La société sera immatriculée au R.C.S. de RENNES

Pour avis et mention. Le Président.

L247J04524

Par ASSP en date du 05/04/2024, il a été constitué une SAS dénommée :

LECOFFRE.IO

Siège social : 2 Mail Anne-Catherine 35000 RENNES

Capital : 1000 €

Objet social : Le développement et l'exploitation d'un logiciel web3 décentralisé permettant de sécuriser la collecte des pièces nécessaires à la rédaction d'actes notariés. Le développement et l'exploitation d'outils technologiques permettant la sécurisation des données ;

Président : la société not.I.T FACTORY SAS située 2 Mail Anne Catherine 35000 RENNES immatriculée au RCS de RENNES sous le numéro 924899859

Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées.

Chaque action donne droit à une voix.

Clauses d'agrément : Toute cession d'actions à des tiers, soit à titre gratuit, soit à titre onéreux, doit, pour devenir définitive, être autorisée par les associés.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de RENNES.

L247J04527

Claudine
BOSENNEC-LE ROUX
Nicolas BIHR
Notaires associés
2 rue de Rennes 35140
SAINT-AUBIN DU CORMIER



Aux termes d'un acte authentique reçu le 04/04/2024 par Maître Nicolas BIHR, Notaire à SAINT AUBIN DU CORMIER (35140) - 2 rue de Rennes, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : **JOLY**

Objet social :

- acquisition au moyen d'achat ou d'apport, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous biens et droits immobiliers ;

- l'emprunt de tous les fonds nécessaires à cet objet et la mise en place de toutes sûretés réelles ou autres garanties nécessaires ;

- la mise à disposition à titre gratuit des immeubles sociaux au profit des associés fondateurs de la société : Monsieur José CASES BARDINA et Madame Lydie LEGUERINEL.

- et plus généralement toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en faciliter la réalisation, à condition toutefois, d'en respecter le caractère civil.

Siège social : 12 Le Rocher, 35250 ANDOUILLE NEUVILLE

Capital : 100 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de RENNES

Co-gérance : M. CASES BARDINA José, demeurant 4 Gambert, 35133 FLEURIGNE et Mme LEGUERINEL Lydie, demeurant 13 La Canadais, 35490 GAHARD

Clause d'agrément : Les parts sociales ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, quelle que soit la qualité du cessionnaire, qu'avec le consentement de la majorité des associés se prononçant par décision extraordinaire.

L247J04552

CT INTERIEUR

Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros

Siège social : 23, rue du Chemin Creux
35500 VITRE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé signé électroniquement le 09/04/2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : CT INTERIEUR

Siège social : 23, rue du Chemin Creux, 35500 VITRE

Objet social : L'étude, la conception, la vente, et la pose de cuisines équipées, dressings, placards, meubles de salle de bain ; L'agencement et la décoration d'espaces intérieurs ; L'achat et la vente de mobiliers, d'électroménagers, d'accessoires de cuisine et de salle de bain, ainsi que de tous produits et matériels se rapportant à l'équipement de la maison ; L'apport d'affaires en travaux et en immobilier, la mise en relation de la clientèle, le conseil et la gestion des affaires, auprès de toute entreprise ainsi que de tout organisme public dans le cadre des activités ci-dessus mentionnées.

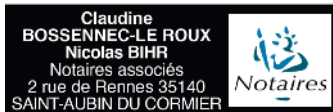
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 10 000 euros
Gérance : Monsieur Thomas COLLERAIS, demeurant 23, rue du Chemin Creux 35500 VITRE, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de RENNES. Pour avis

La Gérance

L247J04558



CONSTITUTION DE SOCIETE

Aux termes d'un acte authentique reçu le 03/04/2024 par Maître Nicolas BIHR, Notaire à SAINT AUBIN DU CORMIER (35140) - 2 rue de Rennes, il a été constitué une Société Civile Immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : **SCIBS**

Objet social :

- l'acquisition au moyen d'achat ou d'apport, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous biens et droits immobiliers ;

- l'emprunt de tous les fonds nécessaires à cet objet et la mise en place de toutes sûretés réelles ou autres garanties nécessaires ;

- la mise à disposition à titre gratuit des immeubles sociaux au profit des associés ;

- et plus généralement toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en faciliter la réalisation, à condition toutefois, d'en respecter le caractère civil

Siège social : 6 résidence du parc, 35450 LIVRE SUR CHANGEON

Capital : 79 640 € représentatif d'apport en numéraire à hauteur de 15.000 € et d'apport en nature net pour 64.640 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de RENNES

Co-gérance : M. SECOUE Axel, demeurant 6 avenue de l'Europe, 35340 LIFFRE et Mme BOSSU Eléonore, demeurant 22 rue des Primevères, 35140 GOSNE

Clause d'agrément : Les parts sociales ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, quelle que soit la qualité du cessionnaire, qu'avec le consentement des associés se prononçant par décision extraordinaire.

L247J04576



AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 1 janvier 2024, à DINGE.

Dénomination : **GASNIER.**

Forme : Exploitation agricole à responsabilité limitée.

Siège social : 20, Fanabon, 35440 DINGE.

Objet : Exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L311-1 du Code Rural.

Durée de la société : 99 années(s).

Capital social fixe : 7500 euros

Montant des apports en numéraire : 7 500 euros.

Cession de parts et agrément : Cession libre ses parts sociales par un associé exploitant à son conjoint, son partenaire d'un pacte civil de solidarité, à ses ascendants ou descendants, à l'un de ses coassociés ou au conjoint de l'un d'eux.

Toute autre cession de parts sociales ne peut avoir lieu qu'avec l'agrément de tous les associés..

Gérant : Monsieur Eric GASNIER, demeurant 7, rue du Saussaye, 35260 Cancale

La société sera immatriculée au RCS de Rennes.

Pour avis.

L247J04583



Par acte sous seing privé du 9 avril 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale :

CASTEL DEL MONTE

Forme sociale : société par actions simplifiée

Siège social : 13 rue Duboys des Saussais, 35000 RENNES

Objet social : holding animatrice

Durée de la Société : 99 ans

Capital social : 30 000 € par apports en numéraire

Admission aux Assemblées, droit de vote : Tout associé peut participer aux Assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Président : Monsieur Mario SERICOLA

Cession d'actions : Lorsque tout ou partie des Titres dont la Transmission est projetée n'aura pas été préemptée dans les conditions prévues aux statuts, les cessions d'actions à des tiers sont soumises à l'agrément préalable des associés (compétence de l'Assemblée générale extraordinaire des associés).

En cas de démembrement des actions : le droit de vote appartient à l'usufruitier pour toutes les décisions collectives qui ont pour objet : l'approbation des comptes sociaux ; l'affectation ainsi que la répartition des résultats ; les modifications du pacte social touchant au droit d'usufruitier grevant les actions ; la révocation du Président ou du Directeur général ; la mutation à titre onéreux (vente, apport, échange) ou à titre gratuit de tout bien mobilier ou immobilier appartenant à la société ; le remploi du produit de la vente de tout bien mobilier ou immo-

bilier appartenant à la société en tout ou en partie. Le droit de vote appartient au nu-propriétaire pour toutes les décisions collectives autres que celles-ci-dessus énoncées réservées à l'usufruitier.

Immatriculation au Registre du commerce et des sociétés de RENNES.

Le Président

L247J04589



AVIS DE CONSTITUTION

Dénomination : DEMETER.

Forme : Société par actions simplifiée. Siège social : La Petite Bellevue, 35430 St Jean des Guerets.

Objet : La Collecte réception contrôle tri traitement élimination valorisation, transport de déchets, commercialisation de tous produits matériaux issus de la valorisation de déchets, création et exploitation de tous centres d'enfouissement de lieu de tri et de stockage de stations de transfert ou de traitement de déchets, récupération de déchets triés métaux ferreux et non ferreux, exploitation d'une Plateforme de compostage de matières organiques d'origine végétales, et toute activité annexe y afférente La prise de participation directe ou indirecte dans toutes les opérations commerciales, industrielles ou financières, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports, de commandite, de prise de participation, de souscription ou d'achats de titres sociaux, de fusions, d'alliance ou d'association; l'activité de prestations de services administratives auprès des sociétés filiales ;

Durée de la société : 99 année(s).

Capital social fixe : 10000 euros

Cession d'actions et agrément : les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote : Tout actionnaire peut participer aux assemblées : chaque action donne droit à une voix.

Ont été nommés :

Président : Monsieur Eric LEQUERTIER la Petite Bellevue 35430 St Jean des Guerets.

Directeurs généraux : Madame Christine LEQUERTIER La Petite Bellevue 35430 St Jean des Guerets et Monsieur Jérôme LEQUERTIER 68 rue de Rennes 35430 St Jean des Guerets.

La société sera immatriculée au RCS de Saint Malo.

L247J04634

24H/24H
PUBLICATION
DE VOTRE ANNONCE
EN LIGNE
VIA
NOTRE PLATEFORME
INTERNET

ANNONCES LÉGALES

CONSTITUTIONS

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution, par acte SSP en date du 11/04/2024, d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : NFT PROPULSION

Forme sociale : Société A Responsabilité Limitée (à associée unique)

Siège social : 17, Courtail du Bourgenoux 35520 LA CHAPELLE-DES-FOUGERETZ

Objet social : La conception et le développement de solutions de traçabilité utilisant la technologie de la blockchain ; La conception et le développement de solutions d'Intelligence Artificielle ; La fourniture de prestations de services en développement logiciel ; Toute activité de conseil et de gestion de projets dans les domaines de la technologie et de l'intégration de systèmes ; L'organisation de formations professionnelles dans le domaine des nouvelles technologies ; La création, la promotion et la vente d'œuvres d'art, et notamment d'œuvres numériques et digitales (NFTs) ; L'achat, la fabrication et la vente de vêtements et d'objets publicitaires (posters, cartes etc.) ; La souscription, l'acquisition et la gestion de tous titres de participations dans des sociétés exerçant une des activités ci-dessus, l'administration, le contrôle et la gestion de ces prises de participation ; Toutes prestations de services au profit des sociétés ou groupements dans lesquels elle tiendra une participation ; Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son extension ou son développement.

Durée de la société : 99 ans

Capital social : 3.000 euros, par apport en numéraire

Gérance : Monsieur Yoann RADENAC, sis 17, Courtail du Bourgenoux 35520 LA CHAPELLE-DES-FOUGERETZ, sans limitation de durée.

RCS RENNES. Pour avis.

L247J04657



PLACE VENDOME

Société civile Immobilière
au capital de 1 500 euros
Siège social : 12 rue de Janzé, 35500 VITRE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature électronique privée, conformément aux articles 1366 et 1367 du Code civil, le 9 avril 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile Immobilière

Dénomination sociale : PLACE VENDOME

Siège social : 12 rue de Janzé, 35500 VITRE

Objet social : l'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 500 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Monsieur Edgard BOUILLON - demeurant Le Feil 35500 VITRE, Monsieur Jean-Michel LOURY - demeurant 10 rue Frain de la Gaulayrie 35500 VITRE et Monsieur Maxime LUCAS - demeurant 42 rue Emilia Lebreton 35500 VITRE

Clauses relatives aux cessions de parts :
agrément requis dans tous les cas

agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de RENNES.

Pour avis. La Gérance

L247J04658

MODIFICATIONS

C2MS

SAS au capital de 53 053 160,00 €
Siège social : 14 Rue Louis Blériot
CS 87104 35172 BRUZ Cedex
RCS RENNES 792234437

L'AGO du 24/06/2019 prend acte du non-renouvellement du mandat de seize administrateurs :

Caisse Régionale du Crédit Agricole Mutuel de La Réunion, Caisse Régionale du Crédit Agricole Mutuel de Nord Midi Pyrénées, Crédit Agricole Brie Picardie, Caisse Régionale du Crédit Agricole Mutuel du Nord Est, Caisse Régionale du Crédit Agricole Mutuel Centre Est, Crédit Agricole du Morbihan, Caisse Régionale du Crédit Agricole Mutuel du Finistère, Caisse Régionale du Crédit Agricole Mutuel Sud Rhône Alpes, Caisse Régionale du Crédit Agricole Mutuel du Languedoc, Caisse Régionale du Crédit Agricole Mutuel Atlantique Vendée, Caisse Régionale du Crédit Agricole Des Savoie, Caisse Régionale du Crédit Agricole Mutuel de Champagne Bourgogne, Caisse Régionale du Crédit Agricole Mutuel de Centre France, Caisse Régionale du Crédit Agricole Mutuel d'Île Et Vilaine, Caisse Régionale du Crédit Agricole Mutuel d'Aquitaine et Crédit Agricole Société Anonyme.

Puis, prend acte du non-renouvellement du mandat de deux commissaires aux comptes suppléants : Auditex et Géraldine Blin.

Le CADM du 06/11/2020 prend acte de la démission de Christian Valette en sa qualité d'Administrateur.

L'AGO du 29/06/2021 prend acte du non-renouvellement du mandat de deux administrateurs : Le Crédit Lyonnais et la Caisse Régionale du Crédit Agricole Mutuel de Paris et d'Île de France.

Mention RCS de Rennes.

L247J03370



SERRAND AND CO

Société à responsabilité limitée
Transformée en société par actions
simplifiée au capital de 778 240 euros
Siège social : Le Bas Pont 35500 TAILLIS
525 143 327 RCS RENNES

AVIS DE MODIFICATIONS

Aux termes d'une délibération en date du 29 février 2024, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du 1^{er} mars 2024, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme de 778 240 euros.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession d'actions au profit d'associés ou de tiers doit être autorisée par la Société.

Monsieur Joseph SERRAND, gérant, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société.

Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par :

PRESIDENT DE LA SOCIETE :

Monsieur Joseph SERRAND, demeurant Le Bas Pont 35500 TAILLIS, Président de la Société

DIRECTEUR GENERAL :

Madame Madeleine SERRAND, demeurant Le Bas Pont 35500 TAILLIS.

Pour avis

Le Président

L247J03989



ORTHOPÉDIE CHAUVEAU

Société à Responsabilité Limitée transformée en Société par Actions Simplifiée au capital de 100 000 €

Siège social : Parc d'Activités de Brocéliande - 35760 ST GREGOIRE
344 062 328 RCS RENNES

AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes d'une délibération en date du 01/04/2024, l'AGE, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en Société par Actions Simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 100 000 €. ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession d'actions au profit d'associés ou de tiers doit être autorisée par la Société. Madame Charlotte LELEU, Madame Pauline CHAUVEAU-PAYET et Monsieur Kilian LELEU, gérants, ont cessé leurs fonctions du fait de la transformation de la Société. Sous sa nouvelle forme de Société par Actions Simplifiée, la Société est dirigée par : PRESIDENTE DE LA SOCIETE : Société CC INVEST, Société à Responsabilité Limitée à associée unique au capital de 128 700 €, ayant son siège social Parc d'Activités de Brocéliande 35760 SAINT-GREGOIRE, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 537 740 250 RCS RENNES, représentée par Madame Charlotte LELEU en sa qualité de gérante / DIRECTRICES GENERALES : Société KL INVEST, Société à Responsabilité Limitée à associée unique au capital de 1 000 €, ayant son siège social 9 Parc d'Activités de Brocéliande 35760 SAINT-GREGOIRE, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 821 039 716 RCS RENNES, représentée par Monsieur Kilian LELEU en sa qualité de gérant et la Société PC INVEST, Société à Responsabilité Limitée à associée unique au capital de 1 000 €, ayant son siège social 9 Parc de Brocéliande 35760 SAINT-GREGOIRE, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 822 998 043 RCS RENNES, représentée par Madame Pauline CHAUVEAU-PAYET en sa qualité de gérante. Pour avis. La Présidente

L247J04092

CABINET VAZEL ET ASSOCIÉS

Société d'Avocat
167 Route de Lorient
Parc Monier - Le Cassiopée
35000 RENNES



JOSSE FAMILY

Société civile immobilière
au Capital de 500 euros
Siège social : LANGAN (Ile-et-Vilaine)
15 rue de la Troquerie
RCS RENNES 843 204 652

L'Assemblée Générale du 8 mars 2024 a décidé d'étendre l'objet social aux activités suivantes :

- Prise de participation directe ou indirecte de la société dans toutes opérations

ou entreprises commerciales ou industrielles ;

- L'activité de société de portefeuille, l'acquisition et la gestion des participations de la société, l'activité de holding financière ;

- L'acquisition par voie d'achat, de souscription, ou d'apport, la propriété, la cession et plus largement la gestion, l'administration de valeurs mobilières ou tout autre forme de placement, gérés individuellement ou collectivement.

Et de modifier l'article 2 des statuts en conséquence.

L247J04178

GEB

Société par actions simplifiée
au capital de 267.500 euros
ramené à 261.250 euros

Siège social : 4 rue Joseph Cugnot
ZA La Bourlière - 35220 CHATEAUBOURG
RCS RENNES 898 014 428

Le Conseil d'administration de la Société, usant des pouvoirs qui lui ont été conférés par l'assemblée générale du 08/02/2024, a, par décisions du 04/04/2024, constaté la réalisation définitive d'une réduction du capital social de 6.250 € pour le ramener de 267.500 € à 261.250 €, par voie de rachat et d'annulation de 6.250 actions.

Les articles 7 et 8 des statuts ont été modifiés en conséquence.

RCS RENNES. Pour avis

L247J04338

ELOREL INVEST

Société civile transformée en
Société à responsabilité limitée
au capital de 1.149.890 euros

Siège social : 11 bis, Avenue d'Helmstedt
35500 VITRE
808 006 910 RCS RENNES

Par décisions unanimes des associés du 01/03/2024 à effet du même jour, la société a été transformée en société à responsabilité limitée.

Cette transformation entraîne la publication des mentions suivantes :

Forme : Ancienne mention : Société civile. Nouvelle mention : Société à responsabilité limitée.

Capital social : 1.149.890 €

Objet social : La prise de participation dans toutes sociétés civiles, artisanales, commerciales, agricoles ou à prépondérance immobilière ; l'acquisition, la souscription et la gestion de tous titres de sociétés ; Toutes participations dans les affaires de même nature ou se rattachant directement ou indirectement à l'objet sus-énoncé et ce, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports, de souscriptions, d'achats de titres ou droits sociaux, de fusions, d'alliances, de sociétés en participation ou autrement ; Toute prestation de conseil et assistance de nature administrative, commerciale, comptable, humaine, technique fournies à ces entités juridiques ; L'administration, le contrôle et la gestion de ces prises de participation, l'accomplissement de toutes prestations de services au profit des entreprises ou entités dans lesquelles elle tiendra une participation ; Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son extension ou son développement. «

Gérance : M. Joël GICQUEL sis 34 rue des Alignés 53000 LAVAL maintient ses fonctions de gérant de la Société. Mme Aurélie GICQUEL sise 4, Les Jardins de la Vilaine 35500 POCE-LES-BOIS est nommée cogérante pour une durée indéterminée.

Les statuts ont en conséquences été modifiés.

RCS RENNES. Pour avis,

L247J04343

WWW.7JOURS.FR

MODIFICATIONS

BRETAGNE CONCEPT INOX

SAS au capital de 100.000 €
Ancien siège social : Lieu-dit Limonay
Zone Artisanale de l'Outre
35350 LA GOUESNIERE
Nouveau siège social : 21 rue de l'Hermi-
nette Parc d'activité La Madeleine
35350 SAINT-MELOIR-DES-ONDES
842 362 493 RCS SAINT-MALO

Par décision des associés du
01/04/2024, le siège social de la société
a été transféré du Lieu-dit Limonay Zone
Artisanale de l'Outre 35350 LA GOUES-
NIERE au 21 rue de l'Hermiette Parc
d'activité La Madeleine 35350 SAINT-
MELOIR-DES-ONDES à compter de ce
même jour inclusivement. L'article 4 des
statuts a été modifié en conséquence.
Pour avis. Le Président.

L247J04341



DANIEL AVOCATS ET ASSOCIES

Société d'Avocats
107, Avenue Henri Fréville
et 2 rue d'Espagne
35202 RENNES CEDEX 2

BGI GROUPE

S.A.R.L au capital de 78.400 €
Siège social : 4, Rue Paul Langevin
ZAC de la Goulgatière
35520 CHATEAUBOURG
RCS RENNES 535 249 353

EXTENSION DE L'OBJET SOCIAL

Aux termes d'un procès-verbal de l'as-
semblée générale extraordinaire en date du
22 mars 2024, les associés ont décidé,
à compter du même jour, d'étendre l'objet
social aux activités de :

- L'étude, la conception, la réalisation,
la fabrication, l'assemblage et la mise au
point de tous équipements et matériels
électroniques et informatiques et plus
particulièrement de cartes à puce, pas-
seports, procédés de contrôle et de test,
machines spéciales dans les domaines
de la monétique, microélectroniques et
de la robotique.

- Le négoce en gros de matériels, lo-
giciels et accessoires consommables en
électronique, informatique, solution de
chiffrement, de signature électronique, de
logistique, de test ainsi que la formation et
la maintenance sur lesdits produits.

L'article 2 des statuts a été modifié en
conséquence.

Pour avis, la Gérance.

L247J04344

ASCOR

Société par Actions Simplifiée
au capital de 154 153 euros
porté à 159 361 euros
Siège Social : 2 allée Marie Berhaut
35000 RENNES
RCS RENNES 494 188 246

Il résulte des décisions collectives des
associés du 20 mars 2024 et des déci-
sions du Président du 29 mars 2024 que
le capital a été augmenté de 5 208 euros,
pour être porté de 154 153 euros à 159 361
euros, par voie d'apports en numéraire et
émission d'actions de préférence « ADP
2024 » nouvelles. Les statuts ont été mo-
difiés en conséquence. Mention sera faite
au R.C.S. de RENNES. Pour avis.

L247J04352

7 Jours
Fonctionne
en régie publicitaire
sur toute la France



SCI DELEATUR

Société Civile Immobilière
Au capital de 60.980 €
Siège social : La Begude Viens
84750 SAINT-MARTIN-DE-CASTILLON
RCS d'AVIGNON 448 226 456

AVIS DE TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

Aux termes du procès-verbal d'assem-
blée générale extraordinaire en date du 3
avril 2024, il a été décidé :

- de transférer le siège social de SAINT
-MARTIN-DE-CASTILLON (84750), La Be-
gude Viens, de CESSON-SEVIGNE (35510),
74 Rue du Placis Vert et de modifier en
conséquence l'article 4 des statuts.

Durée de la Société : 90 années

Objet social : Acquisition par voie
d'achat ou d'apport, la propriété, la mise
en valeur, la transformation, l'aménage-
ment, l'administration et la location de
tous biens et droits immobiliers, de tous
biens et droits pouvant constituer l'ac-
cessoire, l'annexe ou le complément des
biens et droits immobiliers en question.
Et ce, soit au moyen de ses capitaux
propres soit au moyen de capitaux d'em-
prunt, ainsi que de l'octroi, à titre acces-
soire et exceptionnel, de toutes garanties
à des opérations conformes au présent
objet civil et susceptibles d'en favoriser le
développement. Et généralement toutes
opérations civiles pouvant se rattacher
directement ou indirectement à cet objet
ou susceptibles d'en favoriser le dévelop-
pement, et ne modifiant pas le caractère
civil de la société.

Immatriculée au RCS d'AVIGNON : 448
226 456

Cet article est ainsi modifié :

« ARTICLE 4 - SIEGE

Le siège social est fixé à CESSON-SE-
VIGNE (35510), 74 Rue du Placis Vert.

Il pourra être transféré en tout autre en-
droit du département sur simple décision
de la gérance, et partout ailleurs, en vertu
d'une décision extraordinaire de la collec-
tivité des associés.»

Le Gérant.

L247J04365



SCEA SOC ELEVAGE

Au capital de 93 375 euros
Siège social : Le Bois Couree
35133 LA SELLE EN LUITRE
RCS RENNES 323 657 403

MODIFICATIONS STATUTAIRES

Suivant décisions extraordinaires en
date du 31/12/2023, les associés ont au-
torisé le retrait et démission de gérance
de Madame Catherine DOMAGNE et de
Monsieur Denis DOMAGNE gérants, ont
procédé à une autorisation de cession de
parts sociales et ce avec effet au
31/12/2023.

Le dépôt des actes sera effectué au
Greffe du Tribunal de Commerce de
RENNES.

Pour avis,
Le Gérant

L247J04382



CABINET PANNETIER BECEL MORIO

Société à responsabilité limitée
au capital de 75 000 euros
Siège social : 2 rue Edison
Parc d'Activités de la Richardière
35530 NOYAL SUR VILAINE
423557206 RCS RENNES

GÉRANCE

Aux termes d'une délibération en date
du 27 mars 2024, la collectivité des as-
sociés a nommé en qualité de cogérant
Monsieur Baptiste MOULLEC, demeurant
1 rue Lino Ventura 35150 JANZE, pour une
durée illimitée à compter du 1^{er} avril 2024.
Pour avis

La Gérance

L247J04392

2M LOISIRS EVENEMENTS

SARL devenant SAS au capital de 1.000 €
Siège social : 8 Rue des Châtaigneraies
ZA du Chatelet 35310 SAINT-THURIAL
501 473 540 RCS RENNES

Par décisions unanimes des associés
du 20/03/2024, la société a été transfor-
mée en société par actions simplifiée à
compter de ce même jour inclusivement.
Cette transformation entraîne la publi-
cation des mentions suivantes : Forme :
Ancienne mention : société à responsa-
bilité limitée. Nouvelle mention : société
par actions simplifiée. Capital social :
1.000 €. Administration : Ancienne men-
tion : Gérant : M. Bernard MOREAU sise
ZA du Chatelet 8 rue des Châtaigneraies
35310 SAINT-THURIAL Nouvelle men-
tion : Président : M. Bernard MOREAU
sise ZA du Chatelet 8 rue des Châtaigne-
raies 35310 SAINT-THURIAL. Admission
aux assemblées et droit de vote : Tout
associé peut participer aux assemblées
sur justification de son identité et de
l'inscription en compte de ses actions, et
dispose d'autant de voix qu'il possède ou
représente d'actions. Agrément : Hormis
les cessions d'actions entre associés qui
sont libres, les actions ne peuvent être
cédées ou transmises, à titre onéreux ou
gratuit, qu'avec l'agrément préalable de la
collectivité des associés. RCS RENNES.
Pour avis.

L247J04413



Avocat Barreau de Nantes

REDUCTION DU CAPITAL

Par AGE en date du 12/12/2023, les
associés de la SARL **M2B BIO SOLU-
TION BRETAGNE**, siège social : 8, rue du
Canut 35310 CINTRE - 909 127 185 RCS
RENNES, a décidé de réduire le capital
social initial de 1.000 euros par voie de
rachat et annulation de 40 parts sociales.

Par AGE du 29/03/2024 :

1) les associés ont constaté le caractè-
re définitif de la réduction de capital le-
quel se trouvait ainsi ramené à 600 euros
au 29/03/2024.

Les mentions antérieurement publiées
et relatives au capital social sont ainsi
modifiées :

Article 8 - Capital social

Ancienne rédaction : Le capital social
est fixé à la somme de 1000 euros

Nouvelle rédaction : Le capital social
est fixé à la somme de 600 euros

2) Les associés ont pris acte de la dé-
mission de Madame Sylvie LAFERTE de-
meurant 8, rue du canut 35310 CINTRE,

de son mandat de co-gérante et ce à effet
au 13/10/2023.

Mention sera faite au RCS de RENNES

Pour avis

L247J04421

MENUISERIE MARTIN

Société à responsabilité limitée
Au capital de 10.000 euros
Ancien siège social : 2, rue du Bignon
35500 POCE-LES-BOIS
Nouveau siège social : 3 bis, allée de la
Châtaigneraie - 35500 POCE-LES-BOIS
848 983 243 RCS RENNES

Par décisions de l'associé unique en
date du 25/03/2024, il a été décidé de
transférer le siège social du 2, rue du Bi-
gnon - 35500 POCE-LES-BOIS au 3 bis,
allée de la Châtaigneraie - 35500 POCE
-LES-BOIS à effet du 01/04/2024. L'article
4 des statuts a été modifié. RCS RENNES.
Pour avis.

L247J04434

OAKIPA

SARL au capital de 12000 €
Siège Social : 144 rue de Lorient
35000 RENNES
509 386 603 RCS de RENNES

Par AGO du 05/04/2024, il a été décidé
de transférer le siège social au 6 rue de la
Forge 35760 ST GREGOIRE, à compter du
05/04/2024.

Mention au RCS de RENNES

L247J04437



37 Rue du Bignon
35510 CESSON-SEVIGNE
02.99.51.34.51

YOANN DESILLE COUVERTURE GAILLARD

par abréviation Y.D.C.G.
Société à Responsabilité Limitée
transformée en société par actions
simplifiée au capital de 50 000 €
Siège social : Zone Artisanale
de la Chauvelière - 35150 JANZE
502 740 947 RCS RENNES

AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes de décisions constatées
dans un procès-verbal en date du 1^{er} avril
2024, l'associé unique a décidé la trans-
formation de la Société en société par ac-
tions simplifiée à compter du même jour,
sans création d'un être moral nouveau et
a adopté le texte des statuts qui régiront
désormais la Société.

La dénomination de la Société, son
objet, son siège, sa durée et les dates
d'ouverture et de clôture de son exercice
social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme
de 50 000 euros.

Exercice du droit de vote : Tout associé
peut participer aux décisions collectives
sur justification de son identité et de l'in-
scription en compte de ses actions au jour
de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales,
chaque associé dispose d'autant de voix
qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession
des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions, à
l'exception des cessions aux associés,
sont soumises à l'agrément de la collec-
tivité des associés.

Sous sa forme à responsabilité limitée,
la Société était gérée par Monsieur Yoann
DESILLE.

Sous sa nouvelle forme de société par
actions simplifiée, la Société est dirigée par :
PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ : la So-
ciété «DYNATA», S.A.R.L. au capital de
531 000 euros, ayant son siège social à
SERVON SUR VILAINE (35530) - 7, allée
Vincent Van Gogh, immatriculée au Re-
gistre du commerce et des sociétés de
RENNES sous le numéro 482.895.935.

Pour avis, le représentant légal

L247J04450

MODIFICATIONS

CUBE AVOCATS

SOCIÉTÉS D'AVOCATS
Arnaud KERMARREC Nolwenn LANTRIN
Guillaume LE COURIAUD

ÉTABLISSEMENTS CLERMONT

S.A.S.U. au capital de 1.000.000 €
Siège : avenue de la Forêt
35340 LIFFRÉ
RCS RENNES 398 545 608

SUPPRESSION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le 08.04.2024, l'associée unique a :
- supprimé le conseil d'administration de la Société ; les mandats de KERPOR et FELICE, administrateurs, prenant fin en conséquence.

- refondu les statuts de la Société.
Modification : RCS RENNES.
Pour avis, la présidente.

L247J04456

PERTE DE LA MOITIÉ DU CAPITAL SOCIAL

Dénomination : **LA COMTOISE**.
Forme : SARL. Capital social : 5000 euros. Siège social : 39 Rue DES DOUVES, 35600 REDON 907 843 825 RCS de RENNES. Aux termes d'une décision en date du 26 février 2024, l'associé unique a décidé malgré la perte de plus de la moitié du capital social, qu'il n'y avait pas lieu de prononcer la dissolution de la société.

L247J04475



HOME DECO

Société à responsabilité limitée
au capital de 3.000 euros
Siège social : 4 Rue de l'Olivet
35135 CHANTEPIE
814 861 894 RCS RENNES

AVIS DE PUBLICITE

Aux termes d'une décision du 29/03/24, le gérant de la SARL HOME DECO, RCS Rennes 814 961 894, a décidé

- de transférer le siège social de la société du 4 Rue de l'Olivet 35135 CHANTEPIE au 3 Rue Alain Fournier 35530 NOYAL SUR VILAINE et ce à compter du 29 Mars 2024. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence :

Ancienne mention : Le siège social est fixé à 4 Rue de l'Olivet 35135 CHANTEPIE.

Nouvelle mention : Le siège social est fixé à 3 Rue Alain Fournier 35530 NOYAL SUR VILAINE.

Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Rennes.

Pour avis, le gérant

L247J04532

FOUR WHEELS TRANSPORTS

Société à responsabilité limitée
Au capital de 5.000 euros
Ancien siège social : 11, Le Breil Caulnette
- 35720 PLEUGUENEUC
Nouveau siège social : 139 La Lande du
Pont - 35170 BRUZ
921 800 496 RCS SAINT-MALO

Par décisions de l'associé unique en date du 08/04/2024, il a été décidé 1/ de modifier l'objet social comme suit à effet du 08/04/2024 : Le transport

public routier de marchandises, ou location de véhicules industriels pour le transport routier de marchandises avec conducteurs, assurés exclusivement à l'aide de véhicules n'excédant pas 3,5 tonnes de poids maximal autorisé. Location de tous types véhicules (utilitaires ou de tourisme) sans conducteurs. Achat et vente de véhicules neufs et d'occasions. Toutes prestations de services logistiques, et notamment le conditionnement, stockage, étiquetage, ramassage, groupage, formalités en douane, etc. L'acquisition, la propriété, l'exploitation d'un fonds de commerce de transport de personnes, avec ou sans bagages et/ou colis à titre onéreux, par taxi. Transport de personnes en voiture de tourisme avec chauffeur (VTC), la location de voitures particulières avec chauffeur. La souscription, l'acquisition et la gestion de tous titres de participations dans des sociétés exerçant une des activités ci-dessus, l'administration, le contrôle et la gestion de ces prises de participation. Toutes prestations de services au profit des sociétés ou groupements dans lesquels elle détient une participation. Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son extension ou son développement. 2/ de transférer le siège social du 11, Le Breil Caulnette - 35720 PLEUGUENEUC au 139 La Lande du Pont - 35170 BRUZ à effet du 08/04/2024. Les articles 2 et 4 des statuts ont été modifiés. La société sera désormais immatriculée au RCS de RENNES.

Gérance : M. Mathéo QUERNEE, demeurant 139 La Lande du Pont - 35170 BRUZ. Pour avis, La Gérance.

L247J04533



INLAB

Société civile au capital de 1 000 Euros
Siège social : 89 rue de la Palestine
35000 RENNES
RCS RENNES 503 273 237

NOMINATION DE COGERANT

Par décisions de l'associé unique en date du 8 avril 2024, Madame Morgann LE TREUT, demeurant 89 rue de la Palestine - 35000 RENNES, a été nommée en qualité de cogérante de la société pour une durée indéterminée.

Mention sera faite au RCS de RENNES.
Pour Avis, la gérance.

L247J04535

TAXI DE L'HERMINE

Société à responsabilité limitée
transformée en société par actions
simplifiée au capital de 5.000 euros
Siège social : 20 rue des Fougères
35230 ORGERES
844 196 014 RCS RENNES

Par décisions du 08/04/2024, l'associé unique a décidé de transformer la Société en société par actions simplifiée à compter du 08/04/2024. Cette transformation entraîne la publication des mentions suivantes :

Forme : Ancienne mention : société à responsabilité limitée - Nouvelle mention : société par actions simplifiée

Capital social : 5.000 €

Administration : Ancienne mention : Gérant : M. Fabrice LORIN, sis 20 rue des Fougères 35230 ORGERES - Nouvelle mention : Président : M. Fabrice LORIN, sis 20 rue des Fougères 35230 ORGERES Immatriculation : 844 196 014 RCS RENNES

Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux

assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions, et dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Toutes les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. RCS RENNES. Pour avis,

L247J04547



Au terme des délibérations de l'Assemblée générale extraordinaire en date du 26/03/2024, les associés de la **SCI KERDRUC**, au capital de 396 367,44 Euros immatriculée sous le numéro 410 505 754 RCS RENNES dont le siège social est sis 33, Boulevard de la Tour d'Auvergne à RENNES (35000) ont décidé de transférer le siège social au « 2, Rue Charles Le Goffic à RENNES (35700) De mentionner dans les statuts le capital en Euros. Les article 5 et 8 des statuts ont été modifiés corrélativement. Le dépôt des pièces sera effectué au Greffe du Tribunal de commerce de RENNES.

Pour avis.

L247J04554

OAKIPA

SARL au capital de 12000 €
Siège Social : 144 rue de Lorient
35000 RENNES
509 386 603 RCS de RENNES

Par AGO du 05/04/2024, il a été décidé d'accepter la démission de M. TEXIER Vincent à compter du 07/03/2024. M. ROTH Yves-Marie reste seul gérant de la société. Mention au RCS de RENNES

L247J04561

PEPINIERES JEAN HUCHET

Société par actions simplifiée
au capital de 330.800 euros
Siège social : « Les Creulais »
35370 GENNES-SUR-SEICHE
395 026 677 RCS RENNES

Par décision de l'associée unique du 28/02/2024, il a été constaté que la Société n'est plus assujettie à l'obligation de disposer d'un Commissaire aux comptes, et décidé de ne pas procéder au renouvellement, ni au remplacement du mandat du cabinet GEIREC (commissaire aux comptes titulaire) qui a expiré à l'issue de l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos en 2023.

L247J04566

FACTUAL

Société à responsabilité limitée
transformée en Société civile
au capital de 57.345 euros
Siège social : 27, Boulevard Charles Peguy
35700 RENNES
500 853 924 RCS RENNES

Par acte constatant les décisions unanimes des associés du 01/01/2024, il a été décidé :

1/ la transformation de la Société en société civile à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination, la durée et la date de clôture de la Société demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 57.345 euros, divisé en 57.345 parts sociales d'1 euro chacune. Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes : Gérance : M. Jean-Pierre TUAL sis 27 Boulevard Charles Peguy 35700 RENNES demeure seul gérant. Cessions de parts : agrément requis pour toute cession.

2/ de substituer, à compter du même jour, l'objet social actuel de la société par : « La prise de participation dans toutes sociétés civiles, artisanales, commerciales ou à prépondérance immobilière, l'acquisition, la souscription et la gestion de tous titres de sociétés ; Toutes participations dans les affaires de même nature ou se rattachant directement ou indirectement à l'objet sus

-énoncé et ce, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports, de souscriptions, d'achats de titres ou droits sociaux, de fusions, d'alliances, de sociétés en participation ou autrement ; La négociation, la conclusion, la réalisation de toutes opérations conformes à l'objet social et susceptibles de favoriser le développement dudit objet, et notamment de toutes opérations de financement, et l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties personnelles ou réelles (et notamment hypothécaires) sur l'actif social ; Et plus généralement, toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société. «.

Pour avis, La Gérance.

L247J04588



CABINET DESMONTS
S.A.S. au capital de 20 000 Euros
Ancien siège social : 44, rue Georges Cadoudal 35740 PACE
Nouveau siège social : 2, place Chateaubriand 35400 SAINT-MALO
523 913 721 R.C.S. RENNES

Suivant décisions du 29/03/2024, le Président a transféré, à effet du 01/04/2024, le siège social du 44, rue Georges Cadoudal 35740 PACE au 2, place Chateaubriand 35400 SAINT-MALO.

Président : M. Cédric DESMONTS, demeurant 44, rue Georges Cadoudal 35740 PACE.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

La société sera désormais immatriculée au RCS de SAINT-MALO.

L247J04597

EARL CAJEAN

au capital de 7 500 euros
Siège social : Les Petites Mazures
35420 MONTHAULT
RCS RENNES 841 463 433

DÉMISSION D'UN COGERANT

Suivant délibérations extraordinaires en date du 31/12/2023 les associés ont accepté la démission de ses fonctions de co-gérant de Monsieur Loïc CAJEAN demeurant à Les Petites Mazures 35420 MONTHAULT à compter du 31/12/2023.

Pour avis,
Le Gérant

L247J04601



SUIVEZ-NOUS SUR



DISSOLUTIONS

CABINET VAZEL ET ASSOCIÉS
Société d'Avocat
167 Route de Lorient
Parc Monier - Le Cassiopée
35000 RENNES



RB CALORIFUGE

Société en liquidation
Société par actions simplifiée
au Capital de 1 000 Euros
Siège Social : SAINT-GILLES
(Ille-et-Vilaine) - 7 rue des Aulnes
RCS RENNES 914 453 691

Par décision en date du 28 mars 2024, la collectivité des associés a décidé de prononcer par anticipation la dissolution de la société à compter du 31 mars 2024 ; de nommer la société BEDYCALO, SAS au capital de 1 000 euros, ayant son siège social à RENNES (35000) 38 rue de la Poterie, RCS RENNES 883 337 156, en qualité de liquidateur ; de fixer le siège de liquidation à SAINT-GILLES (35590) 7 rue des Aulnes. La correspondance devra être envoyée et les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés à cette adresse. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de RENNES.

Pour Avis
Le Liquidateur

L247J04193

BAT SAT

SCI en liquidation au capital de 1.000 €
Siège social : La Quémerais
35310 SAINT-THURIAL
Siège de liquidation : ZAC des Touches
7 boulevard du trioux 35740 PACE
520 432 527 RCS RENNES

Par décisions unanimes des associés du 01/12/2023, il a été décidé la disso-

lution anticipée de la Société à compter de ce même jour inclusivement et sa mise en liquidation ; M. Bruno RENAUDIN demeurant La Quémerais 35310 SAINT-THURIAL a été nommé comme Liquidateur, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé ZAC des Touches 7 boulevard du trioux 35740 PACE, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de RENNES en annexe au RCS. Pour avis.

L247J04348

YDI

Société par actions simplifiée
Au capital de 105.000 euros
Siège social : 4 Impasse des Bergeons
35350 LA GOUESNIERE
800 747 214 RCS SAINT-MALO

Par décisions de l'associé unique du 29/02/2024, il a été décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 29/02/2024 inclus et sa mise en liquidation. M. Clément DIORE demeurant 4 Impasse des Bergeons - 35350 LA GOUESNIERE a été nommé comme Liquidateur, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est 4 Impasse des Bergeons - 35350 LA GOUESNIERE, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de SAINT-MALO en annexe au RCS. Pour avis.

L247J04476

CD IMMOBILIER

Société civile immobilière
Au capital de 1.000 euros
Siège social : 4 Impasse des Bergeons
35350 LA GOUESNIERE
520 451 113 RCS SAINT-MALO

Par décisions unanimes du 29/02/2024, il a été décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 29/02/2024 inclus et sa mise en liquidation. M. Clément DIORE demeurant 4 Impasse des Bergeons - 35350 LA GOUESNIERE a été nommé comme Liquidateur, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est 4 Impasse des Bergeons - 35350 LA GOUESNIERE, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de SAINT-MALO en annexe au RCS. Pour avis.

L247J04479

BHP TAXI

Société par actions simplifiée en liquidation au capital de 5.000 euros
Siège de liquidation :
7 rue Eugène Freyssinet
35136 SAINT-JACQUES-DE-LA-LANDE
841 593 593 RCS RENNES

Par décisions du 25/03/2024, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 25/03/2024 inclus et sa mise en liquidation. M. Pierre-Henri BOUDERLIQUE, sis 7 rue Eugène Freyssinet 35136 SAINT-JACQUES-DE-LA-LANDE, a été nommé comme Liquidateur, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 7 rue Eugène Freyssinet 35136 SAINT-JACQUES-DE-LA-LANDE, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et,

actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de RENNES en annexe au RCS. Pour avis.

L247J04490

CLÔTURES

C2S

SARL au capital de 2 000 €
Siège social : 20 rue Alain Gerbault
35000 RENNES
RCS de RENNES n°908 725 245

L'assemblée générale extraordinaire du 08/04/2024 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur M. CARRIER Matthias de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 29/02/2024.

Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de RENNES.

L247J04620



ABONNEZ-VOUS !

7 JOURS
L'ÉCO DE LA BRETAGNE

À chacun sa formule :

6 mois :
42€ TTC

magazine + site internet

1 an :
69€ TTC

magazine + site internet

2 ans :
119€ TTC

magazine + site internet

6 mois :
21€ TTC

journal numérique
+ accès à l'intégralité du site web

1 an :
35€ TTC

journal numérique
+ accès à l'intégralité du site web

2 ans :
53€ TTC

journal numérique
+ accès à l'intégralité du site web

ABONNEZ-VOUS EN LIGNE SUR 7JOURS.FR →
Et recevez la newsletter chaque semaine



Abonnez-vous

ANNONCES LÉGALES

LOCATIONS GERANCES

Suivant acte SSP en date du 14/03/2024 la **COMMUNE DE LA CHAPELLE DU LOU DU LAC**, personne morale de droit public du département d'Ille-et-Vilaine, identifiée au SIREN sous le numéro 200.054.880, ayant son hôtel de ville en ladite commune, 5, rue Alain de Botharel a donnée à titre de location-gérance à la société **MP, EURL**, au capital de 10.000 €, dont le siège est à LA CHAPELLE DU LOU DU LAC, 6 rue de la Barcane immatriculée au R.C.S. de RENNES sous le numéro 985 262 641, un fonds de commerce d'alimentation générale et Bar sis et exploité 6 rue de la Barcane à LA CHAPELLE DU LOU DU LAC (35) connue sous le nom «AUX SAUVEURS DE SAISONS / LE BAR'CANE», la dite location-gérance est consentie du 14/03/2024 au 13/03/2027 renouvelable

L247J04440

FONDS DE COMMERCE

M^e GENNOT-CAILLE
Annabelle
38 boulevard des Jacobins
35500 VITRÉ
Tél. 02 23 55 99 34



CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Me Annabelle GENNOT-CAILLE, notaire à VITRÉ, le 04 avril 2024, la société dénommée **MARIC**, Société à responsabilité limitée, dont le siège social est à CHAMPEAUX (35500), 2 place de la Collégiale, a cédé à la société dénommée **AUX GOUTS MÉTISSES**, Société à responsabilité limitée, dont le siège social est à CHAMPEAUX (35500), 2 place de la Collégiale, le fonds de commerce de RESTAURANT-BAR, exploité à CHAMPEAUX (35500), 2 place de la Collégiale, connu sous le nom de LA CASCADE. Moyennant le prix de QUATRE-VINGT-CINQ MILLE EUROS (85.000,00 €), savoir dont : - éléments incorporels : SOIXANTE-SIX MILLE CENT TRENTE-CINQ EUROS (66.135,00 €) et - matériel et mobilier commercial : DIX-HUIT MILLE HUIT CENT SOIXANTE-CINQ EUROS (18.865,00 €). Entrée en jouissance a été fixée au jour de l'acte. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales en l'étude de Me GENNOT-CAILLE, notaire à VITRÉ, 38 boulevard des Jacobins, où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion - Le notaire

L247J04387



CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Aux termes d'un ASSP en date du 04/03/2024, enregistré au SIE RENNES, le 07/03/2024, dossier : 2024 00007078, bordereau : 3504P61 2024 A 01072, **TECH FOURNIL**, SARL au capital de 80 000 euros, ayant son siège social Zone Artisanale La Lande du Guénêt, 35600 SAINTE MARIE, immatriculé au RCS de RENNES sous le n°509 337 630, a cédé à **TECH FOURNIL**, SAS au capital de 20 000 euros, ayant son siège social Zone Artisanale La Lande du Guénêt, 35600 SAINTE MARIE, immatriculé au RCS de RENNES sous le n°983 882 655, un fonds de commerce : Vente de matériel de boulangerie, SAV, maintenance, récupération de fluides des équipements de réfrigération, de climatisations et pompes à chaleur, exploité sis Zone Artisanale La Lande du Guénêt, 35600 SAINTE MARIE, moyennant le prix de 291 115 euros. La date d'entrée en jouissance est fixée au 01/03/2024. Les oppositions seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publicités légales aux adresses suivantes :

- Pour la correspondance : Centre Laroiseau - 1, rue Anita Conti, Maître Gwénaëlle STEPHAN, 56000 VANNES
- Pour la validité : 2, Avenue Charles Tillon, Cabinet ACT YOU - Maître Armelle COTTEBRUNE, 35000 RENNES pour la validité.

Pour avis

L247J04455

SCP « SANDRA BASLÉ ET FABIENNE VERRIEZ »
Notaires Associées
à LECOUSSE (Ille Et Vilaine),
88, Boulevard de Bliche

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Me Sandra BASLÉ, le 3 avril 2024, en cours d'enregistrement au Service Départemental de l'Enregistrement de RENNES : **Monsieur Sébastien André Daniel RUIZ**, commerçant, demeurant à FOUGERES (35300) 23 rue Nationale, né à ROUEN (76000) le 22 septembre 1973.

A cédé à : **Monsieur Hugo Joseph Victor FOUGERES**, serveur, demeurant à SAINT-GERMAIN-EN-COGLÈS (35133) 32 La Cocherie, né à FOUGERES (35300), le 2 juin 2000.

Un fonds de commerce de DEBIT DE BOISSONS BIMBELOTERIE ARTICLES FUMEURS PRESSE FRANCAISE DES JEUX, PAIEMENTS DE PROXIMITE, VENTE DE TIMBRES FISCAUX, TRANS-

FERT D'ARGENT, SERVICES BANCAIRES auquel est annexé la gérance d'un DEBIT DE TABACS N°3500115P sis à FOUGERES (35300) 23 rue Nationale, connu sous le nom commercial CAFE DES HALLES, et pour lequel Monsieur RUIZ est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de RENNES, sous le numéro 815 320 270.

Avec transfert de propriété et entrée en jouissance à compter du jour de la signature de l'acte.

Moyennant le prix principal de SOIXANTE-DIX MILLE EUROS (70.000,00 EUR), s'appliquant :

- aux éléments incorporels pour SOIXANTE-CINQ MILLE EUROS (65.000,00 EUR),
- au matériel pour CINQ MILLE EUROS (5.000,00 EUR)

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion
Le Notaire

L247J04555



CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Acte de Maître Nathalie ROBERT, notaire à CESSON-SEVIGNE, en date du 29 mars 2024, enregistré au Service Départemental de l'Enregistrement de RENNES, le 4 avril 2024, référence 2024 N 1668 contenant :

CESSION par la société **MAELYS**, EURL au capital de 5000 EUROS, ayant son siège social à SAINT-ERBLON (35230), 33, place de l'Eglise, identifiée au SIREN sous le numéro 911262756 et immatriculée au RCS de RENNES.

Au profit de la société **PIZZA JOB**, EURL au capital de 3000 EUROS, ayant son siège social à SAINT CYR SUR LOIRE (37540), 11, allée des Lilas, identifiée au SIREN sous le numéro 521385849 et immatriculée au RCS de TOURS.

D'un FONDS DE COMMERCE de BAR PIZZERIA, exploité à SAINT-ERBLON (35230), 33 Place de l'Eglise sous l'enseigne MAPIZZ.

Prix : 65.000,00 € payé comptant
Entrée en jouissance : 29 mars 2024
Oppositions en l'étude de Maître Nathalie ROBERT, notaire à CESSON-SEVIGNE (35510), 28 B rue de Rennes, dans les 10 jours suivant la dernière en date de la présente insertion et de la publicité au B.O.D.A.C.C.

Pour Insertion.
Nathalie ROBERT, Notaire.

L247J04636



RETROUVEZ-NOUS SUR
7JOURS.FR

REGIMES MATRIMONIAUX

CHANGEMENT PARTIEL DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Luc FAID-HERBE, Notaire Associé à NANTES, 2 Rue Voltaire, CRPCEN 44003, le 5 avril 2024, a été conclu l'aménagement du régime matrimonial avec apport et ajout du préciput en faveur du conjoint survivant :

ENTRE:

Monsieur Thibault Marie Thierry Emmanuel de la **MOTTE de la MOTTE ROUGE**, médecin spécialiste, et Madame Aurélie Madeleine Elisabeth **BERNA**, Clerc d'Huissier, demeurant ensemble à MONTGERMONT (35760) 48 chemin de la Rebutière.

Monsieur est né à PARIS 15ÈME ARRONDISSEMENT (75015) le 8 avril 1976,

Madame est née à PARIS 17ÈME ARRONDISSEMENT (75017) le 7 juin 1977.

Mariés à la mairie de PRECY-SUR-OISE (60460) le 30 juin 2007 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Les oppositions des créanciers à ce changement partiel, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire

L247J04617

ADDITIFS

Etude de Maîtres Laurent COUBARD,
Catherine COUBARD-LE QUERE,



Notaires Associés à BEDEE
26, rue de RENNES

Suivant acte reçu par Me Laurent COUBARD, Notaire à BEDEE, le 29/03/2024, en cours d'enregistrement.

La Société BRUNET YVOIR, dont le siège est à RENNES (35000) 3 rue de Bertrand, immatriculée au RCS de RENNES sous le numéro 841414048.

A cédé à :
La Société VIE PRIVEE - EMMA-NUELLE M, dont le siège est à RENNES (35000) 7 rue de Bertrand, immatriculée au RCS de RENNES sous le numéro 839658739.

Le droit au bail commercial de locaux sis à RENNES (35000), 1 rue de Bertrand. L'entrée en jouissance a été fixée au 29 mars 2024.

Prix : 80.000,00 €.
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi en l'office notarial de BEDEE (35137), 26 rue de Rennes, où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion.
Le notaire.

L247J04395

SERVICE DE RELECTURE
ASSURÉ
ATTESTATION DE PARUTION
IMMÉDIATE

Avant



Après



LE BIOFILOUL, ÇA NE CHANGE PRESQUE RIEN POUR VOUS MAIS POUR L'AVENIR ÇA CHANGE TOUT.

Le biofioul F30, nouvelle énergie contenant jusqu'à 30% de colza, est disponible pour alimenter les chaudières neuves et les pompes à chaleur hybrides F30 installées en remplacement d'une vieille chaudière fioul¹. Vous pouvez aussi convertir votre chaudière fioul au biofioul².

Changez d'énergie, sans tout changer.

Toutes les informations sur www.biofioul.info

1 Le décret n°2022-8 du 5 janvier 2022 interdit l'installation de systèmes de chauffage ou de production d'eau chaude sanitaire consommant des combustibles émettant plus de 300g CO₂e/kWh PCI. Le biofioul F30 respecte ce plafond et peut donc alimenter les matériels de chauffage neufs.

2 Sous réserve d'adaptations techniques.

 **Biofioul**
énergie des territoires

L'énergie est notre avenir, économisons-la !

The TRANSAT



DEPUIS
1960

L'Atlantique par la face Nord
EN SOLITAIRE

TOP DÉPART LE 28 AVRIL 2024

VILLAGE À LORIENT LA BASE DÈS LE 23 AVRIL

PARTENAIRE TITRE



PARTENAIRES PRINCIPAUX



PARTENAIRE OFFICIEL

Armor·lux

PARTENAIRES MÉDIAS



Le Télégramme



ouest france